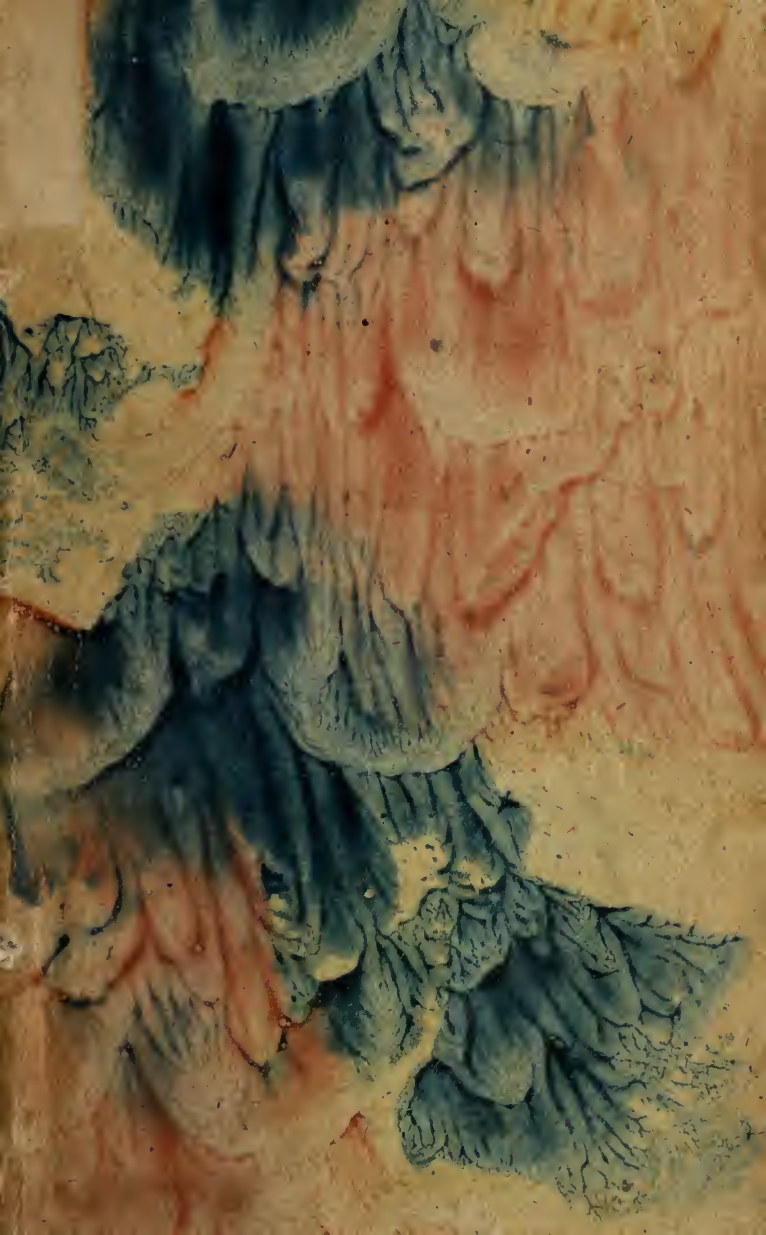




No 74

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumsi enim de gravitate & prudentiâ tua, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238 *ad Pascent.*



A AMSTERDAM,
Chez MARC MICHEL REY,
MDCCLXIII.

ARREST DE LA COUR DE PARLEMENT,

QUI condamne un Imprimé ayant pour titre, Emile, ou de l'Education; par J. J. Rousseau, *imprimé à la Haye .... M. DCC. LXII. à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la haute Justice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9 Juin 1762.

CE jour, les Gens du Roi sont entrés, & Me. Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit:

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve*, dit Imprimé, *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît composé que dans la vûe de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à son Eleve, à développer ce systême criminel.

Qu'il ne prétend instruire cet Eleve que d'après la nature qui est son unique guide, pour former en lui l'homme moral; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes & comme pouvant toutes avoir leurs raisons dans

le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelqu'autre cauſe locale qui rend l'une préférable à l'autre, ſelon les tems & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoiſſances que l'inſtinct porte à chercher, flate les paſſions comme les principaux inſtrumens de notre conſervation, avance qu'on peut être ſauvé ſans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuſer l'homme; que ſelon ſes principes, la ſeule raiſon eſt juge dans le choix d'une Religion, laiſſant à ſa diſpoſition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre ſuprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Egliſe a preſcrit ſous la direction de l'Eſprit-Saint qui la gouverne.

Que conſéquemment à ce ſyſtême, de n'admettre que la religion naturelle, quelle qu'elle ſoit chez les différens peuples, il oſe eſſayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Egliſe, & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de juſtifier non-ſeulement toutes les Religions, prétendent qu'on s'y ſauve indiſtinctement, mais même l'infidelité & la réſiſtance

de tout hōmme à qui l'on voudroit prouver la divinité de Jésus-Christ & l'existence de la Religion Chrétienne, qui seule a Dieu pour auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blasphême jusques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inspirer une indifférence sacrilège pour ses mysteres & pour ses dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels sont les principes impies & détestables que se propose d'établir dans son Ouvrage cet Ecrivain qui soumet la Religion à l'examen de la raison, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit livré à ses propres lumieres, ou plutôt à ses égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécens, des explications qui blessent la bienséance & la pudeur, des propositions qui tendent à donner un caractere faux & odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est dûe, & à affoiblir le respect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croyent que ces traits suffisent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y sont répandues forment par leur réunion un systême chimérique, aussi impraticable dans son exécution, qu'absurde & condamnable dans son pro-

jet. Que feroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, finon des hommes préoccupés du fepticifme & de la tolérance, abandonnés à leurs paffions, livrés aux plaifirs des fens, concentrés en eux-mêmes par l'amour propre, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature, & qui au noble defir de la folide gloire, fubftitueroient la pernicieufe manie de la fingularité? Quels regles pour les mœurs! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des enfans élevés dans des principes qui font également horreur au Chrétien & au Citoyen!

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de fe nommer lui même, ne fçauroit être trop promptement pourfuivi; qu'il eft important, puifqu'il s'eft fait connoître, que la Juftice fe mette à portée de faire un exemple tant fur l'Auteur que fur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru foit à l'impreffion, foit à la diftribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute fa févérité.

Que c'eft l'objet des Conclufions par écrit qu'ils laiffent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & fe font les Gens du Roi retirés.

Eux retirés:

Vu le Livre en quatre Tomes in-8°. intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouffeau, Citoyen de Geneve.* Sanabilibus ægrotamus malis;

ipſaque nos in rectum, natura genitos, ſi emendari velimus juvat. Senec. de Irâ, Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3 & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & Weſtfriſe.* Concluſions du Procureur Général du Roi; oui le Rapport de Mᵉ Pierre-François Lenoir, Conſeiller; la matiere miſe en délibération :

LA COUR ordonne que ledit Livre imprimé, ſera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Eſcalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être ſupprimés; fait très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Diſtributeurs ou autres de le colporter ou diſtribuer, à peine d'être pourſuivis extraordinairement, & punis ſuivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la Requête du Procureur Général du Roi, il ſera informé pardevant le Conſeiller-Raporteur, pour les Témoins qui ſe trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour les Témoins qui ſeroient hors de ladite Ville, contre les Auteur, Imprimeurs ou Diſtributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au Procureur Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce

qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rousseau, dénommé au Frontispice dudit Livre, sera pris & appréhendé au corps, & amené ès Prisons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conseiller-Raporteur, sur les faits dudit Livre, & répondre aux Conclusions que le Procureur Général entend prendre contre lui; & ou ledit J. J. Rousseau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis & annotés, & à iceux Commissaires établis, jusqu'à ce qu'il ait obéi suivant l'Ordonnance; & à cet effet ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du Procès. Ordonne en outre que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil sept cent soixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 *Juin* 1762, *ledit Ecrit mentionné ci-dessus a été lacéré & brûlé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Justice, en presence de moi Etienne-Dagobert Ysabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand' Chambre, assisté de deux Huissiers de la Cour.* *Signé*, YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

1762.

MANDÈMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE

DE PARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre : EMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve.* A Amsterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miséricorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Diocese : SALUT ET BÉNÉDICTION.

SAINT PAUL a prédit, MES TRES-CHERS FRERES, qu'il viendroit *des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la Foi.* (a) Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplie

(a) In novissimis diebus instabunt tempora periculosa : erunt homines se ipsos amantes... elati, superbi, blasphemi... scelesti... criminatores .. tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei .. homines corrupti mente & reprobi circa fidem. 2. *Tim. c.* 3. *v.* 1. 4. 8.

plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie, par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner, en quelque sorte, à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déja *ensorcelés par la bagatelle*, (b) elle emprunte un style léger, agréable & frivole: de-là tant de Romans également obscènes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination, pour séduire l'esprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser, pour secouer un joug qui, selon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance universelle avec emportement. Tantôt enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obscénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la Foi au blasphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténebres, Jesus-Christ avec Bélial. Et tel est spécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être proposé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre; EMILE OU DE L'ÉDUCATION. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme

(b) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. *Sap. c.* 4. *v.* 12.

plein du langage de la Philoſophie, ſans être véritablement Philoſophe: eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténebres dans les autres eſprits: caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées; le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde: on l'a vu invectiver, contre les ſciences qu'il cultivoit; préconiſer l'excellence de l'Évangile, dont il détruiſoit les dogmes; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'Oracle du ſiecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage ſur l'inégalité des conditions, il avoit abaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté en paroiſſant le proſcrire: dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entrepriſe, M. T. C. F.! l'éducation de la jeuneſſe eſt un des objets les plus importants de la ſollicitude & du zele des Paſteurs. Nous ſavons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foibleſſe & la cor-

ruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le saint Ministere, de veiller ainsi sur les premiers moments de la jeunesse Chrétienne; de lui distribuer le lait spirituel de la Religion, *afin qu'il croisse pour le salut*; (c) de préparer de bonne heure, par de salutaires leçons, des Adorateurs sinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la ressource & l'ornement de la Patrie?

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'EMILE propose un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de son éleve l'éleve de la nature, il met en principe une Assertion démentie, non-seulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. *Posons*, dit-il, *pour maxime incontes-*

(c) Sicut modò geniti infantes, rationabile sinè dolo lac concupiscite: ut in eo crescatis in salutem. 1. *Pet.* c. 2.

table, que les premiers mouvemens de la nature ſont toujours droits : il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain. A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des ſaintes Ecritures & de l'Egliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il ſe trouve en nous un mêlange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice : étonnant contraſte, qui, en déconcertant la Philoſophie Payenne, la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations ! contraſte dont la révélation nous découvre la ſource dans la chûte déplorable de notre premier Pere ! L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance ; & ſi, durant tout le cours de ſa vie, il ne faiſoit lui-même, ſous la protection, & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſants & continuels ? Hélas ! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe ; malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquents, trop multipliés ; dans quelles erreurs, dans quels

excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?

L'Auteur d'EMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité; nous, qui ne voulons rien enseigner, à notre* EMILE, *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous? à quelle Secte aggrégerons nous l'Eleve de la nature? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle là; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire:* Plût à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli! Si l'Auteur eut réellement *mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire*, il l'eût immanquablement préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique; & le culte Chrétien est essentiellement *un culte raisonnable.* (*d*) En effet, *si le meilleur usage de notre raison* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi seroit vaine, nos espérances seroient chimériques. Mais comment ce *meilleur usage* de la raison

(*d*) Rationabile obsequium vestrum. *Rom. c.* 12. *v.* 1.

nous conduit il au bien ineſtimable de la Foi, & de-là au terme précieux du ſalut? C'eſt à la raiſon elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de ſçavoir s'il a daigné parler aux hommes, autrement que par les impreſſions de la nature. Il faut donc examiner ſi les faits, qui conſtatent la révélation, ne ſont pas ſupérieurs à tous les efforts de la chicanne la plus artificieuſe. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois ſa critique a été convaincue d'impuiſſance. Dieu, par la révélation, s'eſt rendu témoignage à lui-même; & ce témoignage eſt évidemment *très-digne de foi.* (e) Que reſte-t-il donc à l'homme qui fait *le meilleur uſage de ſa raiſon*, ſinon d'acquieſcer à ce témoignage? C'eſt votre grace, ô mon Dieu! qui conſomme cette œuvre de lumiere; c'eſt elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raiſon; & c'eſt dans ce travail, auſſi noble qu'indiſpenſable, que conſiſte ce *meilleur uſage de la raiſon*, dont l'Auteur d'Emile entreprend de parler ſans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle

(e) Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis. *Pſal.* 92. *v.* 5.

ſoit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, ſelon lui, *connoître le bien & le mal, ſentir la raiſon des devoirs de l'homme, n'eſt pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant*, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ſes progrès, & ne ſe forme que par degrés. Mais s'enſuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi! à cet âge il ne ſentira pas qu'obéir à ſon pere eſt un bien: que lui déſobéir eſt un mal! Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.

„ Tout enfant qui croit en Dieu, *dit encore* „ *cet Auteur*, eſt Idolâtre ou Antropomorphite." Mais s'il eſt Idolâtre, il croit donc pluſieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des ſimulacres inſenſibles? S'il n'eſt qu'Antropomorphite, en reconnoiſſant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que ſi l'éducation a été vicieuſe à cet égard, il eſt ſouverainement injuſte d'imputer à la Religion ce qui n'eſt que la faute de ceux qui l'enſeignent mal. Au ſurplus, l'âge de dix ans n'eſt point l'âge d'un Philoſo-

phe: un enfant, quoique bien instruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'est rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber sous les sens; que c'est une intelligence infinie, qui douée d'une Puissance suprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion assortie à la portée de son jugement. Il n'est pas douteux qu'un Athée, par ses Sophismes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adresse du Sophiste ne fera certainement pas que cet enfant, lorsqu'il croit en Dieu, soit *Idolâtre* ou *Antropomorphite*; c'est-à-dire, qu'il ne croye que l'existence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans, la capacité de croire en Dieu.* L'homme ne sçaura donc pas même à cet âge, s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point: toute la nature aura beau annoncer la gloire de son Créateur, il n'entendra rien à son langage! Il existera, sans sçavoir à quoi il doit son existence! Et ce sera la saine-raison elle-même qui le plongera dans ces ténebres! C'est ainsi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obscurcir de ses noires vapeurs, le flambeau que la Religion présente à tous les âges de la vie humaine. Saint Augustin raisonnoit bien sur d'autres principes, quand il disoit, en parlant des premieres années de sa jeunesse. „ Je tombai dès ce temps-

„ là, Seigneur, entre les mains de quelques-
„ uns de ceux qui ont ſoin de vous invoquer ;
„ & je compris par ce qu'ils me diſoient de
„ vous, & ſelon les idées que j'étois capable
„ de m'en former à cet âge-là, que vous étiez
„ quelque choſe de grand, & qu'encore que
„ vous fuſſiez inviſible, & hors de la portée
„ de nos ſens, vous pouviez nous exaucer &
„ nous ſecourir. Auſſi commençai-je dès mon
„ enfance à vous prier, & vous regarder com-
„ me mon recours & mon appui ; & à meſure
„ que ma langue ſe dénouoit, j'employois ſes
„ premiers mouvements à vous invoquer".
(*Lib.* I. *Confeſſ. Chap.* IX.)

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'Emile. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance ſi profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de ſe connoître eux-mêmes ? Sçauront-ils ſi leur ame eſt une ſubſtance abſolument diſtinguée de la matiere ? ou ſe regarderont-ils comme des êtres purement matériels & ſoumis aux ſeules loix du Méchaniſme ? L'Auteur d'Emile doute qu'à dix-huit ans, il ſoit encore temps que ſon Eleve apprenne s'il a une ame : il penſe que, *s'il l'apprend plutôt, il court riſque de ne le ſçavoir jamais*, ne veut-il pas du moins que la jeuneſſe ſoit ſuſceptible de la connoiſſance de ſes devoirs ? non. A l'en croire,

il n'y a que des objets physiques qui puissent intéresser les enfans, sur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poison de l'opinion. Il veut, en conséquence, que tous les soins de la premiere éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre: *Exercez*, dit-il, *son corps, ses organes, ses sens, ses forces; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra.* C'est que cette oisiveté lui a parue nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps où il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?

Qu'une semblable éducation, M. T. C. F., est opposée à celle que prescrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison? toutes deux veulent qu'un Maître sage & vigilant épie, en quelque sorte dans son Eleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité, les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage, ou de volonté pour résister

au vice? Une heureuse expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglemens d'une jeunesse imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reste, M. T. C. F., ne soyons point surpris que l'Auteur d'EMILE remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu. il ne la croit pas nécessaire au salut. *Il est clair*, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, *il est clair que tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse, sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours.* Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or, une telle prétention est souverainement absurde, sur tout dans le systême d'un Ecrivain qui soutient que la raison est absolument saine. Saint Paul assure, qu'entre les Philosophes Payens, plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait connoître: la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle, & sa divinité, en sorte qu'ils*

sont sans excuse; puisqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci: en se disant sages, ils sont devenus fous (f).

Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels bien qu'assujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connoissance de Dieu: comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre, seroient-ils innocents & justes, au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre vie: Comment seroient-ils excusables (avec une raison saine telle que l'Auteur la suppose) d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conserve & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embrasse ouvertement le Scepticisme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je sçais*, fait-il dire encore au personnage supposé qui lui sert d'organe, *je sçais que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage; je le vois, ou plutôt je le sens, & cela m'importe à sçavoir: mais ce mê-*

(f) Quod notum est Dei manifestum est in illis: Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur: sempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ita ut sint inexcusabiles; quia cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor eorum; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt, *Rom. c.* I. *v.* 19. 22.

me monde eſt-il éternel, ou créé? Y a-t il un principe unique des choſes? Y en a-t-il deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur nature? je n'en ſçais rien, & que m'importe? ...... je renonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour propre, mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieurs à ma raiſon. Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſance & ſage: il avoue que cela lui importe à ſçavoir; & cependant, *il ne ſçait* dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs; & il prétend qu'il lui importe peu de le ſçavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes? Et peut-il être plus important de ſçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne ſçait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté; n'eſt-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les abſurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *eſt une nullité de Dieu* *, admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés. Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.

* Deus ...m ſum- ...um ma- ...num ſit, ...ctè ve- ...tas no-

Il n'eſt pas étonnant, M. T. C. F. qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'Elle nous a révélée. A l'entendre toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des paſſions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre*, pourſuit il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les aviliſſent; qu'aux myſteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes.* C'eſt bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconſéquence & l'abſurdité. C'eſt bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puiſqu'il attaque directement ſon eſſence, en révoquant en doute ſon Unité.

ſtra pronuntiavi: Deus ſi non unus eſt, non eſt. Tertull. adverſ. Marcionem, liv. I.

Il a ſenti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été tranſmis par la voie des témoignages, il s'écrie: *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu & moi!* Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye

ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a addressé sa parole. Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athene, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les événemens qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques! que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut: reconnoissez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne au Soleil de changer sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aspect: à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant le Maître de la nature?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute: *Reste enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée... Après avoir prouvé la Doc-*

trine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine, ... Or, que faire en pareil cas? Une seule chose: revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eut-il valu n'y pas recourir, c'est dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai: qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F. que dans la question des Miracles, on ne se permet point le Sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'EDUCATION. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des Imposteurs voudroient opposer à cette Doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vûe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois; & il est probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonstra-

tions; mais, dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raison; il nous représente comme des Enthousiastes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes, l'un par l'autre, sans diversité d'objets, ni de méthode. Où est donc, M. T. C. F. la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain ?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son Ouvrage : *J'avoue que la majesté de l'Ecriture m'étonne; la sainteté de l'Ecriture parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près celui-là, se peut-il qu'un livre à la fois si sublime & si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire, ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un ambitieux Sectaire ? Quelle douceur ! Quelle pureté dans ses mœurs ! Quelle grace touchante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse & quelle justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est*

l'hom-

l'homme, où est le sage qui sçait agir, souffrir & mourir sans foiblesse, & sans ostentation?.... Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? ...... Ce n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de Socrate dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ ..... Il seroit plus inconcevable que plusieurt hommes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les Auteurs Juifs n'eussent trouvé ce ton, ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros. Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conséquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même: le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter, *Avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions; être toujours modeste & circonspect ... respecter en silence ce qu'on ne sçau-*

roit, ni rejetter, ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui seul sçait la vérité. Voila le Scepticisme involontaire où je suis resté. Mais le Scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne sçauroit être inventé par les hommes? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité, si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros? C'est bien ici qu'on peut dire que l'*iniquité a menti contre elle-même* (g).

Il semble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle; *Ce que Dieu veut qu'un homme fasse*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de son cœur.* Quoi donc! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de se soumettre à lui, dès que nous sommes sûrs que c'est lui qui a parlé? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de sa divine parole! Les faits de Socrate dont personne ne doute sont de l'aveu même de l'Auteur d'Emile, moins attestés que ceux de Jésus-Christ. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais est-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoisse la nécessité? Non, M. T. C. F. *Si je me*

(g) Mentita est iniquitas sibi. *Psal.* 26. v. 12.

trompe, dit-il, *c'est de bonne-foi. Cela me suffit, pour que mon erreur même ne me soit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela*; c'est-à-dire que, selon lui, il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité; que cette persuasion, fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme sage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs même de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne-foi. Or, n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systêmes fanatiques, à tous les délires de l'esprit humain? N'est-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans? Ah! M. T. C. F., ne prenez point le change sur ce point. La bonne-foi n'est estimable, que quand elle est éclairée & docile. Il nous est ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec simplicité. Nous avons pour garant des promesses l'autorité de l'Eglise: apprenons à la bien connoître, & jettons-nous ensuite dans son sein. Alors nous pourrons compter sur notre bonne-foi, vivre dans la paix, & attendre, sans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle insigne mauvaise foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raisonner le Chrétien & le Catho-

lique! Quels discours pleins d'ineptie ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre méprisables! Il imagine un Dialogue, entre un Chrétien, qu'il traite d'*Inspiré*; & l'Incrédule, qu'il qualifie de *Raisonneur*; & voici comme il fait parler le premier: *La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie; mais moi, je vous apprends de la part de Dieu que c'est la partie qui est plus grande que le tout*; à quoi l'Incrédule répond: *Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit; & à qui croirai-je par préférence; de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F. ose-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu se contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhensibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles: mais il ne suffit pas de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-temps que vous

l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise foi de l'Auteur d'EMILE, n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Eglise; mais que gagnent-ils a cela? S'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider: ne voilà t-il pas une autorité bien prouvée?* Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet Imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi: *Je décide que je suis infallible, donc je le suis:* imputation calomnieuse, M. T. C. F. La constitution du Christianisme, l'Esprit de l'Evangile, les erreurs même & la foiblesse de l esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise, établie par Jesus-Christ, est une Eglise infaillible. Nous assurons que, comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle de Jésus-Christ: procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche est ridicule & insensé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'esprit d'irreligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hom-

mes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteroient-ils celle des Rois qui sont les images de Dieu, ou celle des Magistrats qui sont les images des Rois? *Songe*, dit l'Auteur d'EMILE à son Eleve, *qu'elle* (l'espece humaine) *est composée essentiellement de la collection des peuples; que quand tous les Rois..... en seroient ôtés, il n'y paroîtroit guères, & que les choses n'en iroient pas plus mal ..... Toujours*, dit-il plus loin, *la multitude sera sacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier: toujours ces noms spécieux de justice & de subordination, serviront d'instrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit*, continue-t-il, *que les ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la considération qui leur est dûe selon la justice & la raison?* Ainsi donc, M. T. C. F., l'impiété ose critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois:* (*h*) ainsi elle se plaît à empoisonner les sources de la félicité publique, en soufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en sont la suite. Mais, que vous dit la Religion? *Craignez Dieu: respectez le Roi ..... (i) que tout homme soit soumis aux Puissances supérieures: car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu; & c'est lui qui a établi toutes celles qui*

(*h*) Per me reges regnant. *Prov. c.* 8. *v.* 15.
(*i*) Deum timete: Regem honorificate. 1. *Pet. c.* 2. *v.* 17.

ſont dans le monde. Quiconque réſiſte donc aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu; & ceux qui y réſiſtent, attirent la condamnation ſur eux-mêmes (k).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui eſt de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent ſon autorité, comme à Dieu même. Les ſeuls intérêts de l'Etre ſuprême peuvent mettre des bornes à votre ſoumiſſion; & ſi on vouloit vous punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit ſaint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps à cauſe du Dieu de l'Eternité* (l).

Nous ne vous avons expoſé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'EDUCATION: Ouvrage également digne des Anathêmes de l'Egliſe, & de la ſévérité des Loix: & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur? Malheur à vous, malheur à la Société, ſi vos enfans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'EMILE.

(k) Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit: non eſt enim proteſtas niſi à Deo: quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itaque, qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt ipſi ſibi damnationem acquirunt. *Rom. c.* 13. *v.* 1. 2.

(l) Subditi erant propter Dominum æternum, etiam Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Pſal*, 124.

Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, sa grandeur, sa misere, sa destinée future, il n'appartient aussi qu'à elle seule de former sa raison, de perfectionner ses mœurs, de lui procurer un bonheur solide dans cette vie & dans l'autre. Nous sçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne est délicate & laborieuse : que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas! Quel admirable mélange de douceur & de fermeté! qu'elle sagacité pour se proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caracteres, sans s'écarter jamais en rien des regles du devoir! quel zêle & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchans vicieux qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire; en un mot, pour leur apprendre, suivant la Morale de saint Paul, à *vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons.* (m) Nous disons donc, à tous ceux qui sont chargés du soin également pénible & honorable, d'élever la jeunesse : Plantez & arrosez, dans la ferme espérance que le Seigneur, secondant votre travail, donnera

(m) Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & sæcularia desideria, sobriè & justè & piè vivamus in hoc sæculo expectantes beatam spem. *Tit. c. 2. v. 12. 13.*

l'accroiſſement; *inſiſtez à temps & à contre-temps*, ſelon le conſeil du même Apôtre; *uſez de réprimande, d'exhortation, de paroles ſeveres, ſans perdre patience & ſans ceſſer d'inſtruire;* (n) ſur-tout, joignez l'exemple à l'inſtruction: l'inſtruction ſans l'exemple eſt un opprobre pour celui qui la donne, & un ſujet de ſcandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie ſoit votre modele; *recommandez avec ſoin à vos enfants, de faire des œuvres de juſtice & des aumônes, de ſe ſouvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces;* (o) & votre poſtérité, comme celle de ce ſaint Patriarche; *ſera aimée de Dieu & des hommes* (p).

Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer? Dès les premiers rayons de l'intelligence: & ces rayons ſont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de ſa voye*, dit le Sage, *dans ſa vieilleſſe même il ne s'en écartera point.* (q) Tel eſt en effet le cours ordinaire de

(n) Inſta opportunè, importunè: argue, obſecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Timot. c.* 4. *v.* 1. 2.

(o) Filiis veſtris mandate ut faciant juſtitias & eleemoſinas, ut ſint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute ſuâ. *Tob. c.* 14. *v.* 11.

(p) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in ſanctâ converſatione permanſit, ita ut accepti eſſent tam Deo, quàm hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ. *Ibid. v.* 17.

(q) Adoleſcens juxta viam ſuam, etiam cùm ſenuerit, non recedet ab eâ. *Prov. c.* 22. *v.* 6.

la vie humaine: au milieu du délire des passions, & dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne sont une lumiere qui se ranime par intervalle pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où il est plongé, & lui en montrer les issues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeunesse licentieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumiere, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion!

Il nous reste, en finissant, M. T. C. F., à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous soutenir contre le débordement d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jésus-Christ, de rendre ses promesses vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La Foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jésus-Christ: *Rien de*

plus fort qu'elle, s'écrie ſaint Jean Damaſcene, *c'eſt un rocher que les flots ne renverſent point; c'eſt une montagne que rien ne peut détruire* (r).

A CES CAUSES, vû le Livre qui a pour titre: EMILE, *ou de l'Education*, *par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve. A Amſterdam, chez Jean Néaulme, Libraire*, 1762. Après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſçavoir, le ſaint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne; établiſſant des maximes contraires à la Morale Evangélique; tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain: comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'Egliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Ecriture Sainte & à la Tradition de l'Egliſe, erronées, impies, blaſphématoires & hérétiques. En conſéquence Nous défendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Diocèſe de lire ou retenir ledit Livre, ſous les peines de droit. Et ſera notre préſent Mande-

(r) Nihil Eccleſiâ valentius, rupe fortior eſt.... ſemper viget; cur eam ſcriptura montem appellavit? Utique quia everti non proteſt. *Damaſc. Tom. 2. p.* 462, 463.

ment lû au Prône des Messes Paroissiales des Eglises de la Ville, Fauxbourgs & Diocèse de Paris, publié & affiché par-tout où besoin sera. DONNÉ à Paris en notre Palais Archiépiscopal, le vingtieme jour d'Août mil sept cent soixante-deux.

Signé, ✠ CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monseigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. DCC. LXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

Citoyen de Genève,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris.

POURQUOI faut-il, Monſeigneur, que j'aye quelque choſe à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

CEPENDANT, il faut vous répondre; c'eſt vous-même qui m'y forcez. Si vous n'euſſiez attaqué que mon livre, je vous aurois laiſſé dire: mais vous attaquez auſſi ma perſonne; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'eſt permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

JE NE puis m'empêcher, en commençant cette Lettre de réfléchir ſur les bizarreries de ma deſtinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'ETOIS né avec quelque talent; le public l'a jugé ainſi. Cependant j'ai paſſé ma jeuneſſe dans une heureuſe obſcurité, dont je ne cherchois point à ſortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'euſſe pu réuſſir, & que j'euſſe trop réuſſi dans la ſuite,

quand ce feu commençoit à paſſer. J'approchois de ma quarantiéme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours mépriſée, & d'un nom qu'on m'a fait payer ſi cher, le repos & des amis, les deux ſeuls biens dont mon cœur ſoit avide. Une miſérable queſtion d'Académie m'agitant l'eſprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un ſuccès inattendu m'y montra des attraits qui me ſéduiſirent. Des foules d'adverſaires m'attaquerent ſans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inſpira peut-être. Je me défendis, &, de diſpute en diſpute, je me ſentis engagé dans la carriere, preſque ſans y avoir penſé. Je me trouvai devenu, pour ainſi dire, Auteur à l'âge où l'on ceſſe de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque choſe: mais auſſi le repos & les amis diſparurent. Quels maux ne ſouffris-je point avant de prendre une aſſiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'eſt un dédomagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas

éprouvée dans les jugemens du public ſur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me ſuis vû dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis inſulté, menacé, déteſté, maudit: Les ſoirs on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même ſource; le tout me venoit pour des chanſons.

J'ai ecrit ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppoſés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentimens. Après mon premier diſcours, j'étois un homme à paradoxes, qui ſe faiſoit un jeu de prouver ce qu'il ne penſoit pas: Après ma lettre ſur la muſique françoiſe, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conſpirateur; On eût dit que le ſort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opéra; Après mon diſcours ſur l'inégalité, j'étois athée & miſantrope: Après la lettre à M. d'A-

quand ce feu commençoit à passer. J'approchois de ma quarantiéme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, & d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos & des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'Académie m'agitant l'esprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquerent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, &, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carriere, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu, pour ainsi dire, Auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque chose: mais aussi le repos & les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'est un dédomagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurois été promptement désabusé! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas

éprouvée dans les jugemens du public ſur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me ſuis vû dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis inſulté, menacé, déteſté, maudit: Les ſoirs on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même ſource; le tout me venoit pour des chanſons.

J'AI ECRIT ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppoſés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentimens. Après mon premier diſcours, j'étois un homme à paradoxes, qui ſe faiſoit un jeu de prouver ce qu'il ne penſoit pas: Après ma lettre ſur la muſique françoiſe, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conſpirateur; On eût dit que le ſort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opéra; Après mon diſcours ſur l'inégalité, j'étois athée & miſantrope: Après la lettre à M. d'A.

lembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne: Après l'Héloïse, j'étois tendre & doucereux; maintenant je suis un impie; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flotant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincere en tout, même contre moi; simple & bon, mais sensible & foible, faisant souvent le mal & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choses, & tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison: craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonant sur la Religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérans encore plus que les esprits-forts; Ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flaterie & sans fiel, & me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voila mes crimes, & voila mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur ennivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs sur-

chargés de leur tems & prodigues du mien, ſoupirant après un repos ſi cher à mon cœur & ſi néceſſaire à mes maux, j'avois poſé la plume avec joye. Content de ne l'avoir priſe que pour le bien de mes ſemblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laiſſer mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des huiſſiers ſont venus me l'apprendre, & c'eſt à cette époque, où j'eſpérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques ſingularités; ce n'eſt rien encore. Je vous demande pardon, Monſeigneur, d'abuſer de votre patience: mais avant d'entrer dans les diſcuſſions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma ſituation préſente, & des cauſes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un Livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce Livre eſt brulé ſans reſpect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Proteſtant propoſe en pays proteſtant des objections contre l'Egliſe Romaine, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une République des objections contre l'Etat monarchique, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de ſon empire, & qu'il ſe croye le légitime juge du genre humain.

Ce meme Parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans ſavoir ſi cet Etranger eſt bien l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, s'il le reconnoit pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé, peut-être même ſans l'entendre, car qui ſait ſi l'on eût pourſuivi plus régulierement des procédures ſi violemment commencées & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquiſition? Ainſi c'eſt pour moi ſeul qu'un tribunal ſi ſage oublie ſa ſageſſe; c'eſt contre moi ſeul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante ſa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'eſt ainſi qu'il juſtifie la préférence que je lui ai donnée ſur tant d'aziles que je pouvois choiſir au même prix! Je ne ſai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je ſai bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, & peut-être ſa vie, eſt à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Genève ne doit rien à des Magiſtrats injuſtes & incompétens, qui, ſur un réquiſitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent. N'étant point ſommé de comparoî-

tre, il n'y eſt point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y ſouſtrait. Il ſecoue la poudre de ſes ſouliers, & ſort de cette terre hoſpitaliere où l'on s'empreſſe d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de ſavoir ſi l'acte dont on l'accuſe eſt puniſſable, avant de ſavoir s'il l'a commis.

Il abandonne en ſoupirant ſa chere ſolitude. Il n'a qu'un ſeul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans ſa foibleſſe il ſupporte un long voyage; il arrive & croit reſpirer dans une terre de liberté; il s'approche de ſa Patrie, de cette Patrie dont il s'eſt tant vanté, qu'il a chérie & honorée: L'eſpoir d'y être accueilli le conſole de ſes diſgraces..... Que vais-je dire? mon cœur ſe ſerre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut ſe taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puis-je dévorer en ſécret la plus amere de mes douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas, ſur quelle raiſon? mais, ſur quel prétexte? On oſe m'accuſer d'impiété! ſans ſonger que le Livre où l'on la cherche eſt entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir ſupprimer cette piece juſtificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle reſtera, quoiqu'on faſſe; & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la poſtérité n'y verra dans ſes erreurs mêmes que

les torts d'un ami de la vertu.

J'EVITERAI de parler de mes contemporains; je ne veux nuire à perſonne. Mais l'Athée Spinoza enſeignoit paiſiblement ſa doctrine; il faiſoit ſans obſtacle imprimer ſes Livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins ſûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaîres; il vécut & mourut tranquille, & même conſidéré. Aujourd'hui, dans le ſiecle tant célébré de la philoſophie, de la raiſon, de l'humanité; pour avoir propoſé avec circonſpection, même avec reſpect & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés ſur la gloire même de l'Etre ſuprême, le défenſeur de la cauſe de Dieu, flétri, proſcrit, pourſuivi d'Etat en Etat, d'azile en azile, ſans égard pour ſon indigence, ſans pitié pour ſes infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur & qui ſeroit barbare, même contre un homme en ſanté, ſe voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe preſque entiere; on le chaſſe du milieu des bois; il faut toute la fermeté d'un Protecteur illuſtre & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laiſſer en paix au ſein des montagnes. Il eût paſſé le reſte de ſes malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les ſupplices, ſi, durant le premier vertige qui gagnoit

les

les Gouvernemens, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

ECHAPPÉ aux bourreaux il tombe dans les mains des Prêtres ; ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l'ame aussi noble que la naissance, un illustre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autorise ; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgraces ; il lance, lui Prélat catholique un Mandement contre un Auteur protestant ; il monte sur son Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique; &, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Eglise, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Aussi-tôt le reste de son Clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits & grands, tout s'en mêle ; le dernier Cuistre vient trancher du capable, il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroisse qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

TOUT cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple, & ce n'est pas tout ...... Voici, peut-être, une des situations les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour-propre sont

les plus aisés à satisfaire, & permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, & je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes, sans que je les dise! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'mouvoir les Puissances! quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle risible cause il verroit les Etats de l'Europe se liguer contre le fils d'un horloger! Que je jouïrois avec plaisir de sa surprise, si je pouvois n'en être pas l'instrument!

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne, elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la souiller de médisance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non, laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est sû du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier sous aucune

puissance ni faire aucune paix avec les Jansénistes, devenir sans le savoir leur satellite & l'instrument de leur animosité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jetter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloïse, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils seroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne savois pas alors que ma propre histoire vérifieroit si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire, mais je pouvois au-moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

Croira-t-on que quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croire ou le dire; mais vous dont la conscience ne sait point souffrir le mensonge, vous ne le di-

(*) Page 282 de la nouvelle Edition faisant le Tome, VI. des Oeuvres; note du Libraire.

rez pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées: Si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, & l'on y voit la profession de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher? Me lisoit-il moins? Goutoit-il moins mes Livres? Etoit il-moins exposé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges; la note fatale n'étoit point connue & quand elle le fut, le public avoit déja donné son suffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit que de chaînes & de buchers; mon Livre étoit le Tocsin de l'Anarchie & la Trompette de l'Athéïsme; l'Auteur étoit

un monſtre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût ſi longtems laiſſé vivre. Dans cette rage univerſelle, vous eûtes honte de garder le ſilence: vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accuſé de manquer de zèle, & ſervir vos ennemis que d'eſſuyer leurs reproches. Voila, Monſeigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement; & voila, ce me ſemble, un concours de faits aſſez ſinguliers pour donner à mon ſort le nom de bizarre.

Il y a longtems qu'on a ſubſtitué des bienſéances d'état à la juſtice. Je ſai qu'il eſt des circonſtances malheureuſes qui forcent un homme public à ſévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expoſe à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je ſuis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou riſquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma perſonne avec auſſi peu d'honnêteté que de vérité; je me plains qu'autoriſant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inſpiré, vous m'accabliez d'injures qui, ſans nuire à ma cauſe, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gayeté de cœur, ſans raiſon, ſans néceſſité, ſans reſpect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton ſi peu di-

& l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme, savoir l'amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident & selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naissent; j'en ai, pour ainsi dire, suivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération successive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils sont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne semble pas se déduire de l'indifférence au bien & au mal naturelle à l'amour de soi. L'homme n'est pas un être simple; il est composé de deux substances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de soi n'est plus une passion simple; mais elle a deux principes, savoir, l'être intelligent & l'être sensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conscience; mais la conscience ne se déve-

loppe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'est que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'est que quand il le connoît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ses rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait ni n'aime rien; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand, par un dévelopement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports & les rapports des choses, à prendre des idées de convenance de justice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir sensible & la conscience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont aussi des vices c'est parce que leurs intérêts se croisent & que leur ambition s'éveille, à mesure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes sont essentiellement bons. Voila le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à

chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres & fait que nul ne trouve ſon bien que dans le mal d'autrui: Alors la conſcience, plus foible que les paſſions exaltées eſt étouffée par elles, & ne reſte plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour ſe tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir ſacrifier ſes intérêts à ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le ſien; auſſi cet accord eſt-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'eſt ici que je commence à parler une langue étrangere, auſſi peu connue des Lecteurs que de vous.

VOILA, Monſeigneur, le troiſieme & dernier terme, au delà duquel rien ne reſte à faire, & voila comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'eſt à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai conſacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la choſe fût abſolument poſſible; mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai propoſés.

LA-DESSUS vous dites que mon plan d'éducation, (1) *loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à faire des Citoyens ni des*

(1) *Mandement* in-4 pag. 5. in douze p. x.

hommes; & votre unique preuve eſt de m'oppoſer le péché originel. Monſeigneur, il n'y a d'autre moyen de ſe délivrer du péché originel & de ſes effets, que le baptême. D'où il ſuivroit, ſelon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conſéquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de ſi haut que vous me forcez d'aller auſſi chercher loin mes réponſes. D'abord il s'en faut bien, ſelon moi, que cette doctrine du péché originel, ſujette à des difficultés ſi terribles, ne ſoit contenue dans l'Ecriture ni ſi clairement ni ſi durement qu'il a plu au rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condanner toutes à l'enfer, ſans autre crime que cette union qui eſt ſon ouvrage? Je ne dirai pas ſi (comme vous vous en vantez) vous éclairciſſez par ce ſiſtême le miſtere de notre cœur, mais je vois que vous obſcurciſſez beaucoup la juſtice & la bonté de l'Etre ſuprême. Si vous levez une objection, c'eſt pour en ſubſtituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoi qu'il ait cru ſon livre utile au genre humain, c'eſt à des Chrétiens qu'il l'a

destiné ; c'est à des hommes lavés du péché originel & de ses effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive ; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures : mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées ? le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entierement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair ; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir ? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel ; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous ?

On pourroit, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne parois-

(2) Si l'on disoit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du peché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu ; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'economie animale, qui irriterent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort : alors il fau-

ſent par nul ſigne extérieur ; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidelles; au lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême ; tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges ; & les infidelles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante : car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien ?

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là ; quand je conviendrois que le baptême ne rémedie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de nôtre premier pere; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même ? Pourquoi

droit convenir que la nature du remede devant ſe rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir phyſiquement ſur le corps de l'homme, lui rendre la conſtitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, &, ſinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché ne feroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous ſans cela? Le péché originel explique tout excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (3) l'*on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le miſtere de notre propre cœur*; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus univerſel, éclaire même la faute du premier homme, (4) que le votre laiſſe dans l'obſcurité.

(3) *Mandement* in-4 p. 5. in-12. p. xi.

(4) Regimber contre une défenſe inutile & arbitraire eſt un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, eſt conforme à l'ordre des choſes & à la bonne conſtitution de l'homme; puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ſes droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui ſeroit utile; mais un Etre foible dont la loi reſtreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui-même, & réclame en ſon cœur ce qui lui eſt ôté. Lui faire un crime de cela ſeroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce ſeroit vouloir en même tems qu'il fût & qu'il ne fût pas. Auſſi l'ordre enfreint par Adam me paroît-il moins une véritable défenſe qu'un avis paternel; c'eſt un avertiſſement de s'abſtenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée eſt aſſurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu & même au texte de la Geneſe que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous preſcrire: car quant à la menace

Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y est tombé; la cause du mal est, selon vous, la nature corrompue, & cette corruption même est un mal dont il faloit chercher la cause. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois, tous les deux: Mais vous dites qu'il est méchant, parce qu'il a été méchant; & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

CEPENDANT vous ne laissez pas de triompher à votre aise, comme si vous m'aviez terrassé. Vous m'opposez comme une objection insoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le*

de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hebraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur & dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légeres. Cependant selon eux, quelle effroyable punition! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condanné, lui & toute sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! si j'étois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirois blasphémer.

(5) *Mandement* in-4 p. 6. in-12. p. xi.

vice, qui se trouve en nous. *Etonnant contraste*, ajoûtez-vous, *qui déconcerte la philosophie payenne, & la laisse errer dans de vaines spéculations!*

Ce n'est pas une vaine spéculation que la Théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, & qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à régler leur cours. Que si vous appellez philosophie payenne la profession de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*a*); mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes, (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, Monseigneur, que je remette sous vos yeux la conclusion que vous tirez d'une objection si bien discutée, & successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, & si, durant tout le cours de sa vie il ne faisoit lui-même, sous la protection & avec les graces de son Dieu, des efforts puissans & continuels?*

C'est-

(*a*) A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieurs Dieux.

(6) Emile Tome III. p. 68 & 69. prem. Edition.

(7) *Mandement* in-4 p. 6. in-12. p. xi.

C'est-a-dire : *Nous voyons que les hommes ſont méchans, quoiqu'inceſſamment tirannifés dès leur enfance ; ſi donc on ne les tirannifoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre ſages ; puiſque, même en les tirannifant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels ?*

Nos raiſonnemens ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

Supposons, Monſeigneur, que quelqu'un vint tenir ce diſcours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup pour cher-
„ cher des Gouvernemens équitables & pour
„ vous donner de bonnes loix. Je vais premié-
„ rement vous prouver que ce ſont vos Gouver-
„ nemens-mêmes qui font les maux auxquels
„ vous prétendez remédier par eux. Je vous
„ prouverai, de plus, qu'il eſt impoſſible que
„ vous ayez jamais ni de bonnes loix ni des
„ Gouvernemens équitables ; & je vais vous
„ montrer enſuite le vrai moyen de prévenir,
„ ſans Gouvernemens & ſans Loix, tous ces
„ maux dont vous vous plaignez. "

Supposons qu'il expliquât après cela ſon ſiſtême & propoſât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſiſtême ſeroit ſolide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les foux, & l'on lui rendroit juſtice : mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, &

vous concevez, Monfeigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas affez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raifon. Ce n'eft pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le fort de cet homme, il eft fûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre fur le fien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire fa cour aux Puiffances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vint lancer fur lui fa brochure & fes injures, & ne fe vantât d'avoir réduit au filence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'eft pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit fon intérêt à la chofe, crût devoir auffi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures s'avifât d'argumenter ainfi. *Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les Gouvernemens & les Loix? Tandis que les Gouvernemens & les Loix font le feul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir. Que feroit-ce, grand Dieu! Si nous ne les avions plus? Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme ofoit parler, il diroit, fans doute. „ Très-Excellent Seigneur, votre

„ Grandeur fait une pétition de principe. Je ne „ dis point qu'il ne faut pas réprimer le vice, „ mais je dis qu'il vaut mieux l'empêcher de „ naître. Je veux pourvoir à l'insuffisance des „ Loix, & vous m'alléguez l'insuffisance des „ Loix. Vous m'accusez d'établir les abus, par- „ ce qu'au lieu d'y remédier j'aime mieux qu'on „ les prévienne. Quoi! s'il étoit un moyen de „ vivre toujours en santé, faudroit-il donc „ le proscrire, de peur de rendre les méde- „ cins oisifs? Votre Excellence veut toujours „ voir des gibets & des roues, & moi je vou- „ drois ne plus voir de malfaiteurs: avec tout „ le respect que je lui dois, je ne crois pas „ être un homme abominable ".

Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus saine, étoit la plus insensée, que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuse, donnoit aux enfans tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres que de brûler en enfer; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ou-

vrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle.même, ne se précipiteroit-elle donc pas?* La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ses erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtresses achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?* Je pourrois dire: *c'est un torrent qui renverse vos impuissantes digues & brise tout. Elargissez son lit & le laissez courir sans obstacle; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de College, que chacun applique à sa fantaisie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, selon vous les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cause de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine & vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de sagesse & de vigilance, que selon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre maniére, & qu'au fond vous ne pensez pas de ce siecle *la lie des siecles* tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

Je convіens qu'il est supperflu de chercher

de nouveaux plans d'Education, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte : mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèſe eût été agité de moins de troubles; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites; je n'en aurois point été écraſé par compagnie; vous ſuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foibleſſe, &, ſelon vous, la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là*, continuez-vous, *ces eſprits, encore exempts de préjugés ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes paſſions prendroient les impreſſions de toutes les vertus.* Nous ſommes donc d'accord ſur ce point, car je n'ai pas dit autre choſe. Je n'ai pas ajoûté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres; même je ne penſois pas que cela fût néceſſaire pour en faire des Citoyens & des hommes; & cette erreur, ſi c'en eſt une, commune à tant de Catholiques, n'eſt pas un ſi grand crime à un Proteſtant. Je n'examine pas ſi dans votre pays les Prêtres eux-

(8) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. x.

mêmes paſſent pour de ſi bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération préſente eſt leur ouvrage, c'eſt entre vous d'un côté & vos anciens Mandemens de l'autre qu'il faut décider ſi leur lait ſpirituel lui a ſi bien profité, s'il en a fait de ſi grands ſaints, (9) *vrais adorateurs de Dieu*, & de ſi grands hommes, *dignes d'être la reſſource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajoûter une obſervation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'eſt que de tant de Rois qu'a eus votre Nation, le meilleur eſt le ſeul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puiſque je ne leur ai point donné l'excluſion: qu'ils élevent la jeuneſſe, s'ils en ſont capables; je ne m'y oppoſe pas; & ce que vous dites là-deſſus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela ſeul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Egliſe?

Si l'homme eſt bon par ſa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'enſuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; & ſi les hommes ſont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre; il s'enſuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain ſera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation né-

(9) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. x.
(10) Ibid.

gative comme la meilleure ou plutôt la ſeule bonne; je fais voir comment toute éducation poſitive ſuit, comme qu'on s'y prenne, une route oppoſée à ſon but; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation poſitive celle qui tend à former l'eſprit avant l'âge & à donner à l'enfant la connoiſſance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, inſtrumens de nos connoiſſances, avant de nous donner ces connoiſſances & qui prépare à la raiſon par l'exercice des ſens. L'éducation négative n'eſt pas oiſive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préſerve de l'erreur. Elle diſpoſe l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il eſt en état de l'entendre, & au bien quand il eſt en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque; il eſt aiſé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propoſe. Selon vous, cette oiſiveté de l'ame m'a paru néceſſaire pour la diſpoſer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne ſait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à ſon éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de ſoin qu'à ſentir ſon ignorance & à ſavoir qu'il ne ſait rien. Vous convenez que le jugement a ſes

progrès & ne ſe forme que par dégrés. *Mais s'enſuit-il*, (11) ajoûtez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe pas la difference du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'enſuit, ſans doute, ſi à cet âge le jugement n'eſt pas développé. *Quoi!* pourſuivez-vous, *il ne ſentira pas qu'obéir à ſon pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal?* Bien loin de là; je ſoutiens qu'il ſentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier ſa leçon, qu'obéir à ſon pere eſt un mal, & que lui déſobéir eſt un bien, en volant quelque fruit défendu. Il ſentira auſſi, j'en conviens, que c'eſt un mal d'être puni & un bien d'être récompenſé; & c'eſt dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que ſe regle ſa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſurtout dans le dialogue du maître & de l'enfant ſur ce qui eſt mal (12). Pour vous, Monſeigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (13) *Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.* On ne ſauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait

(11) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.
(12) Emile Tome 1. p. 189.
(13) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.

plait d'appeller ſtupidité, ſe trouve conſtamment dans tout eſprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'eſt une obſervation facile à faire & ſenſible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'eſt donc pas la calomnier, & c'eſt vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore; (14) *Ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le tems qu'il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette?* Voila derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'aſſurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, prémiérement, que celui qui ſera élevé comme je veux ne ſera pas dominé par les paſſions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la ſageſſe pouvoient retarder le dévelopement de ces mêmes paſſions. Ce ſont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprens à prévenir. Juſqu'à l'adoleſcence j'ai garanti des paſſions le cœur de mon éleve, & quand elles ſont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des ſoins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la ſageſſe ne ſignifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt

(14) *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. XVII.

& de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus fur un cœur déja livré aux paffions. C'eft au feul moment que j'ai choifi qu'elles font utiles : foit pour l'armer ou pour le diftraire; il importe également qu'alors le jeune homme en foit occupé.

Vous dites. (15) *Pour trouver la jeuneffe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle foit dénuée de tout principe de Religion.* La raifon en eft fimple; c'eft que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont fon jugement ne foit en état de fentir la vérité. Mais moi, Monfeigneur, fi je difois : *Pour trouver la jeuneffe plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand foin de la prendre avant l'âge de raifon.* Ferois-je un raifonnement plus mauvais que le vôtre, & feroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choifis l'âge de raifon pour inculquer l'erreur, & vous, vous prévenez cet âge pour enfeigner la vérité. Vous vous preffez d'inftruire l'enfant avant qu'il puiffe difcerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il foit en état de le connoître. Ce jugement eft-il naturel, & lequel paroît chercher à féduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'addreffe aux enfans?

Vous me cenfurez d'avoir dit & montré que

(15) *Mandement* in-4. p. 7. in-12 p. XIV.

tout enfant qui croit en Dieu est idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en disant (16) qu'on ne peut supposer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Voila ce qui est en question; reste à voir la preuve. La mienne est que l'éducation la plus Chrétienne ne sauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ses idées des êtres matériels, au dessus desquels tant d'hommes ne sauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience: j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, & à se rappeller si, lorsqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'est rien de ce qui peut tomber sous les sens*; ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne sait ce que c'est qu'*intelligence*, & il sait encore moins ce que c'est qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, sans excepter les Juifs, se sont réprésenté Dieu corporel, & combien de Chrétiens, surtout de Catholiques, sont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans

(16) *Mandement* in 4. p. 7. in-12. p. XIV.

parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans. Voila pourquoi les miſteres entaſſés ne coûtent plus rien à perſonne; les termes en ſont tout auſſi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Chriſtianiſme moderne eſt de s'être fait un certain jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout hors à la raiſon.

PAR l'examen de l'intelligence qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (17) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas acquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus; (18) *ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'Emile remette à un tems ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement le mot *toujours*, qui non ſeulement la modifie, mais qui lui donne un autre ſens, puiſque ſelon ma phraſe cette connoiſſance eſt ordinairement néceſſaire au ſalut; & qu'elle ne le ſeroit jamais, ſelon la phraſe que vous me prêtez. Après cette petite falſification, vous pourſuivez ainſi:

„ IL EST clair, " *dit-il par l'organe d'un perſonnage chimérique*, „ il eſt clair que tel homme

(17) Emile Tom. II. p. 352, 353.
(18) *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. XVIII.

„ parvenu jufqu'à la vieilleffe fans croire en „ Dieu, ne fera pas pour cela privé de fa pré„ fence dans l'autre, " (vous avez omis le mot de *vie*) „ Si fon aveuglement n'a pas été volon„ taire, & je dis qu'il ne l'eft pas toujours. "

Avant de tranfcrire ici votre remarque, permettez que je faffe la mienne. C'eft que ce perfonnage prétendu chimérique, c'eft moi-même, & non le Vicaire; que ce paffage que vous avez cru être dans la profeffion de foi n'y eft point, mais dans le corps même du Livre. Monfeigneur, vous lifez bien légèrement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétriffez fi durement; je trouve qu'un homme en place qui cenfure devroit mettre un peu plus d'examen dans fes jugemens. Je reprends à préfent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui feroit dépourvû de l'ufage de fa raifon, mais uniquement de celui dont la raifon ne feroit point aidée de l'inftruction. Vous affirmez enfuite (19) qu'*une telle prétention eft fouverainement abfurde. St. Paul affure qu'entre les Philofophes payens plufieurs font parvenus par les feules forces de la raifon à la connoiffance du vrai Dieu;* & là deffus vous tranfcrivez fon paffage.

Monseigneur, c'eft fouvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en eft un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or vous n'avez point en-

(19) *Mandement* in-4. p. 10. in 12. p. XVIII.

tendu le paſſage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le Lecteur jugera ſi c'eſt ma faute ou la votre quand j'aurai mis le paſſage entier ſous ſes yeux.

„ Nous tenons “ (Les Réformés) „ que nul „ enfant mort avant l'âge de raiſon ne ſera pri„ vé du bonheur éternel. Les Catholiques cro„ yent la même choſe de tous les enfans qui „ ont reçu le baptême, quoiqu'ils n'aient ja„ mais entendu parler de Dieu. Il y a donc des „ cas où l'on peut être ſauvé ſans croire en „ Dieu, & ces cas ont lieu, ſoit dans l'enfan„ ce, ſoit dans la démence, quand l'eſprit hu„ main eſt incapable des opérations néceſſaires „ pour reconnoître la Divinité. Toute la diffé„ rence que je vois ici entre vous & moi eſt que „ vous prétendez que les enfans ont à ſept ans „ cette capacité, & que je ne la leur accorde „ pas même à quinze. Que j'aye tort ou raiſon, „ il ne s'agit pas ici d'un article de foi, mais „ d'une ſimple obſervation d'hiſtoire naturelle.

„ Par le même principe, il eſt clair que tel „ homme, parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans „ croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé „ de ſa préſence dans l'autre vie, ſi ſon aveu„ glement n'a pas été volontaire; & je dis qu'il „ ne l'eſt pas toujours. Vous en convenez pour „ les inſenſés qu'une maladie prive de leurs fa„ cultés ſpirituelles, mais non de leur qualité „ d'hommes, ni, par conſéquent, du droit aux

„ bienfaits de leur créateur. Pourquoi donc
„ n'en pas convenir aussi pour ceux qui, sé-
„ questrés de toute société dès leur enfance, au-
„ roient mené une vie absolument sauvage, pri-
„ vés des lumieres qu'on n'acquiert que dans
„ le commerce des hommes? Car il est d'une
„ impossibilité démontrée qu'un pareil sauvage
„ pût jamais élever ses réflexions jusqu'à la
„ connoissance du vrai Dieu. La raison nous
„ dit qu'un homme n'est punissable que pour
„ les fautes de sa volonté, & qu'une ignoran-
„ ce invincible ne lui sauroit être imputée à
„ crime. D'où il suit que devant la justice éter-
„ nelle, tout homme qui croiroit s'il avoit les
„ lumieres nécessaires est réputé croire, & qu'il
„ n'y aura d'incrédules punis que ceux dont le
„ cœur se ferme à la vérité." *Emile T. II. pag. 352 & suiv.*

Voila mon passage entier, sur lequel votre erreur saute aux yeux. Elle consiste en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, selon moi, il falloit avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé & l'esprit cultivé jusqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, & surtout pour les trouver de soi-même sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou sauvages; vous m'alleguez des philosophes: je dis

qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu ; vous citez Saint Paul qui reconnoît que quelques Philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité ; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité ; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un Auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matiere, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voila ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai ; car l'une des acquisitions de l'homme, & même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend

à voir des yeux de l'efprit ainfi que des yeux du corps ; mais le premier apprentiffage eft bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne fe mefurant pas comme l'étendue, ne fe trouvent que par eftimation, & que nos premiers befoins, nos befoins phyfiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets fi intéreffant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois ; il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par dégrés aux caufes, à les fuivre dans leurs effets ; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du fecours de fes femblables & fans ceffe occupé de pourvoir à fes befoins, eft réduit en toute chofe à la feule marche de fes propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là : il vieillit & meurt avant d'être forti de l'enfance de la raifon. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un feul qui vint à penfer à Dieu ?

L'ORDRE de l'Univers, tout admirable qu'il eft, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiffances qui rendent cet ordre fenfible, & n'ayant point appris à réfléchir fur ce qu'il apperçoit. Ce n'eft ni endurciffement ni mauvaife

volonté ; c'eſt ignorance, engourdiſſement d'eſprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots ſans y joindre les mêmes idées, & ils ſont peu touchés de tout ce qui peut élever le ſage à ſon Créateur. Or ſi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inſtructions, eſt encore ſi ſtupide ; que feront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui ? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde & ſur la génération des choſes ? Encore les Lapons & les Caffres, vivant en corps de Nations, ont-ils des multitudes d'idées acquiſes & communiquées, à l'aide deſquelles ils acquiérent quelques notions groſſieres d'une divinité ; ils ont, en quelque façon, leur cathéchiſme : mais l'homme ſauvage errant ſeul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'exiſte pas, direz-vous ; ſoit. Mais il peut exiſter par ſuppoſition. Il exiſte certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philoſophique en leur vie, & dont tout le tems ſe conſume à chercher leur nourriture, la dévorer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple ? En ferons-nous des Théologiens ?

Mon ſentiment eſt donc que l'eſprit de l'homme, ſans progrès, ſans inſtruction, ſans culture, & tel qu'il ſort des mains de la nature, n'eſt pas en état de s'élever de lui-même aux ſublimes notions de la divinité; mais que ces notions ſe préſentent à nous à meſure que notre eſprit ſe cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a penſé, qui a réfléchi, Dieu ſe manifeſte dans ſes ouvrages; qu'il ſe révele aux gens éclairés dans le ſpectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout philoſophe athée eſt un raiſonneur de mauvaiſe foi, ou que ſon orgueil aveugle; mais qu'auſſi tel homme ſtupide & groſſier, quoique ſimple & vrai, tel eſprit ſans erreur & ſans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de ſon être, & ne pas concevoir ce que c'eſt que Dieu; ſans que cette ignorance le rende puniſſable d'un défaut auquel ſon cœur n'a point conſenti. Celui-ci n'eſt pas éclairé, & l'autre refuſe de l'être: cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce ſentiment votre paſſage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favoriſe; vous verrez que ce paſſage tombe uniquement ſur ces ſages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifeſté*, à qui *la conſidération des choſes qui ont été faites dès la création du monde, a rendu viſible ce qui*

est invisible en Dieu, mais qui *ne l'ayant point glorifié & ne lui ayant point rendu graces*, *se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, &, ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages*, *sont devenus foux.* La raison sur laquelle l'Apotre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *philosophe qui ne croit pas*, *a tort*, *parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée*, *& qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette;* elle montre, enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai ni dit ni pensé, savoir que l'on ne croit en Dieu que sur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par soi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

Au reste, quand vous auriez raison dans cette critique; quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivroit pas de cela seul qu'elle fût souverainement absurde, com-

(20) Emile T. II. pag. 350.

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son texte, appuyé du passage de Saint Paul; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entens. (*Voyez son Mandement* in-4. *pag.* 10.) in-12. p. XVIII.

me il vous plaît de la qualifier : on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne sera pas ma faute si le Lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave & fausse à une autre qui l'est encore plus, & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus ; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire, & le seul endroit de votre Mandement où vous ayez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien ; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

„ (22) Je sais, " *fait-il dire au personage supposé qui lui sert d'organe ;* „ je sais que le monde est gouverné par une volonté puissante & „ sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, & cela m'importe à savoir : mais ce même monde „ est-il éternel, ou créé ? Y a-t-il un principe „ unique des choses ? Y en a-t-il deux ou plu-

(22) *Mandement* in-4. pag. 10. in-12, p. xix.

„ ſieurs, & quelle eſt leur nature? Je n'en ſais
„ rien, & que m'importe? .... (23) je re-
„ nonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent
„ inquietter mon amour-propre, mais qui ſont
„ inutiles à ma conduite & ſupérieures à ma
„ raiſon".

J'OBSERVE, en paſſant, que voici la ſeconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perſonage chimérique ou ſuppoſé. Comment ê-tes-vous inſtruit de cela, je vous ſupplie? J'ai affirmé ce que je ſavois; vous niez ce que vous ne ſavez pas; qui des deux eſt le téméraire? On ſait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croyent en Dieu; mais encore n'eſt-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(24) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire? ...... l'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des abſurdités.* „ La pluralité des Dieux", *dit énergiquement Tertullien*, „ eſt une nullité de Dieu," *admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant, auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés* (25). *Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.*

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes par leſquelles le paſſage eſt tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu tranſcrire. *Voyez Emile* T. III. pag. 61.

(24) *Mandement* in-4. pag. 11. in-12. p. xx.

(25) Tertullien fait ici un ſophiſme très-familier aux

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux? Ah, Monseigneur! vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies; vous n'auriez surement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

Je ne sais ni pourquoi ni comment ce qui est est, & bien d'autres qui se piquent de le dire ne le savent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cause motrice, puisque tout concourt sensiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & suprême qui dirige tout, & une puissance unique & suprême qui exécute tout. J'attribue cette puissance & cette volonté au même Etre, à cause de leur parfait accord qui se conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas sans raison multiplier les êtres: car le mal même que nous voyons n'est point un mal absolu, &, loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie universelle.

Mais ce par quoi les choses sont, se distingue très nettement sous deux idées; savoir, la chose qui fait & la chose qui est faite; même

peres de l'Eglise. Il définit le mot *Dieu* selon les Chrétiens, & puis il accuse les payens de contradiction, parce que contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertullien.

ces deux idées ne ſe réuniſſent pas dans le même être ſans quelque effort d'eſprit, & l'on ne conçoit guere une choſe qui agit, ſans en ſuppoſer une autre ſur laquelle elle agit. De plus, il eſt certain que nous avons l'idée de deux ſubſtances diſtinctes; ſavoir, l'eſprit & la matiere; ce qui penſe, & ce qui eſt étendu; & ces deux idées ſe conçoivent très-bien l'une ſans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choſes, ſavoir; ou dans deux cauſes diverſes, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre paſſive, l'une efficiente & l'autre inſtrumentale; ou dans une cauſe unique qui tire d'elle ſeule tout ce qui eſt, & tout ce qui ſe fait. Chacun de ces deux ſentimens, débattus par les métaphyſiciens depuis tant de ſiécles, n'en eſt pas devenu plus croyable à la raiſon humaine: & ſi l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matiere a pour nous ſes difficultés, ſa création n'en a pas de moindres; puiſque tant d'hommes & de philoſophes, qui dans tous les tems ont médité ſur ce ſujet, ont tous unanimement rejetté la poſſibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroiſſent avoir ſincerement ſoumis leur raiſon à l'autorité; ſincérité que les motifs de leur intérêt, de leur ſûreté, de leur repos, rendent

dent fort suspecte, & dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risquera quelque chose à parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel & unique des choses, ce principe étant simple dans son essence n'est pas composé de matiere & d'esprit, mais il est matiere ou esprit seulement. Sur les raisons déduites par le Vicaire, il ne sauroit concevoir que ce principe soit matiere, & s'il est esprit, il ne sauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être: car il faudroit pour cela concevoir la création; or l'idée de création, l'idée sous laquelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est, de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit humain.

Arreté des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune maniere sur ses devoirs en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvû que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'est imposée?

Mais ſuppoſer deux principes (26) des choſes, ſuppoſition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'eſt pas pour cela ſuppoſer deux Dieux ; à moins que, comme les Manichéens, on ne ſuppoſe auſſi ces principes tous deux actifs ; doctrine abſolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-poſitivement, n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un ſeul principe actif, & par conſéquent qu'un ſeul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Geneſe, la rejetter poſitivement ſeroit à cet égard rejetter l'autorité, ſinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne, & c'eſt auſſi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas ſans cette autorité : Car d'ailleurs la coexiſtence des deux Principes (27) ſemble expliquer mieux la conſti-

(26) Celui qui ne connoît que deux ſubſtances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, *ou pluſieurs*, ajoûté dans l'endroit cité, n'eſt là qu'une eſpece d'explétif, ſervant tout-au-plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

(27) Il eſt bon de remarquer que cette queſtion de l'éternité de la matiere, qui effarouche ſi fort nos Théologiens, effarouchoit aſſez peu les Peres de l'Egliſe, moins éloignés des ſentimens de Platon. Sans parler de

tution de l'univers & lever des difficultés qu'on a peine à resoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déja imbus des questions de la philosophie grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il est très-douteux que le mot Grec ait eu le sens qu'il nous plaît de lui donner, & il est très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même sens, puisque Lucrece, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ses parties. Enfin M. de Beausobre a prou-

Justin martir, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotiposes, que Photius veut a cause de cela que ce Livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoit encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce Pere, Livre V. tâche, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matiere, même en admettant son éternité.

vé (28) que la notion de la création ne se trouve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop instruit, Monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de respect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'Univers. Ainsi le Vicaire, à qui le despotisme des Théologiens n'en impose pas, peut très-bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse & supérieure à la raison; puisque dans l'Ecrit que vous censurez, cette unité est établie & soutenue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclurre contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux: car sans avoir besoin de Tertullien, je concluds aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela

(28) Hist. du Manichéisme. T. II.

d'Auteur téméraire, puifqu'où il n'y a point d'affertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur foit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien juftifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les paffions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les aviliffent, en m'accufant fauffement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'effence divine, que je n'ai point attaquée, & de révoquer en doute fon unité, que je n'ai point révoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'enfuivroit-il? Récriminer n'eft pas fe juftifier: mais celui qui, pour toute défenfe, ne fait que récriminer à faux, a bien l'air d'être feul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu eft tout auffi bien fondée que la précédente accufation. *Il ne fait*, dites-vous, *quelle eft la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre fuprême eft doué d'intelligence, de puiffance, de volonté, & de bonté; n'eft-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine?*

Voici, Monfeigneur, là-deffus ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu eft intelligent; mais comment l'eft-„ il? L'homme eft intelligent quand il raifon-„ ne, & la fuprême intelligence n'a pas befoin „ de raifonner; il n'y a pour elle ni prémiffes,

„ ni conféquences, il n'y a pas même de pro-
„ pofition; elle eft purement intuitive, elle
„ voit également tout ce qui eft & tout ce qui
„ peut être; toutes les vérités ne font pour el-
„ le qu'une feule idée, comme tous les lieux
„ un feul point & tous les temps un feul mo-
„ ment. La puiffance humaine agit par des mo-
„ yens, la puiffance divine agit par elle-même:
„ Dieu peut parce qu'il veut, fa volonté fait
„ fon pouvoir. Dieu eft bon, rien n'eft plus
„ manifefte; mais la bonté dans l'homme eft
„ l'amour de fes femblables, & la bonté de Dieu
„ eft l'amour de l'ordre; car c'eft par l'ordre
„ qu'il maintient ce qui exifte, & lie chaque
„ partie avec le tout. Dieu eft jufte, j'en fuis
„ convaincu; c'eft une fuite de fa bonté; l'in-
„ juftice des hommes eft leur œuvre & non pas
„ la fienne: le défordre moral qui dépofe con-
„ tre la providence aux yeux des philofophes,
„ ne fait que la démontrer aux miens. Mais la
„ juftice de l'homme eft de rendre à chacun ce
„ qui lui appartient, & la juftice de Dieu de
„ demander compte à chacun de ce qu'il lui a
„ donné.

„ Que fi je viens à découvrir fucceffivement
„ ces attributs dont je n'ai nulle idée abfolue,
„ c'eft par des conféquences forcées, c'eft par
„ le bon ufage de ma raifon: mais je les affir-
„ me fans les comprendre, & dans le fond,
„ c'eft n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu

„ eſt ainſi; je le ſens, je me le prouve: je „ n'en conçois pas mieux comment Dieu peut „ être ainſi.

„Enfin plus je m'efforce de contempler ſon „ eſſence infinie, moins je la conçois; mais el„ le eſt, cela me ſuffit; moins je la conçois, „ plus je l'adore. Je m'humilie & lui dis: Etre „ des êtres, je ſuis parce que tu es; c'eſt m'éle„ ver à ma ſource que de te méditer ſans ceſſe. „ Le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'a„ néantir devant toi: c'eſt mon raviſſement „ d'eſprit, c'eſt le charme de ma foibleſſe de „ me ſentir accablé de ta grandeur."

Voila ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire, à préſent où je l'ai priſe? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction (29). Vous en uſez comme tous mes adverſaires, qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me ſuis faites, & ſupprimer mes ſolutions. La réponſe eſt déja toute prête; c'eſt l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monſeigneur, vers les diſcuſſions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon Syſtême & mon Livre, vous attaquez auſſi ma Religion, & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre ſon Egliſe, vous cherchez à me faire paſſer pour ennemi de la mienne; comme ſi propoſer des

(29) Emile T. III. pag. 94 *& ſuiv.*

difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes; comme si la Géométrie elle-même n'en avoit pas, où que les Géométres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes sentimens en matiere de Religion, tels que je les ai professés dans tous mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siécle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront point changer de langage, les Théologiens en m'ordonant d'être humble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, & sincerement Chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beau-

beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres que celui qui aime son frere a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités essencielles au Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs & offusquent notre foi; & mettant avec Saint Paul la foi-même au dessous de la charité (32).

Heureux d'être né dans la Religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raison pour les uniques regles de ma croyan-

(30) Matth. VII. 12. (31) Galat. V. 14.
(32) 1. Cor. XIII. 2. 13.

ce; comme eux je récuse l'autorité des hommes, & n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jesus-Christ & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidelles les hommages de son Eglise. Il m'est consolant & doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux; je suis avec mes freres.

Pénétré de reconnoissance pour le digne Pasteur qui, resistant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment Chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son Troupeau, & j'espere n'en point scandaliser les membres ni par mes sentimens ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment; rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela; leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette me-

nace dont l'exécution n'eſt pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidelles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus ſi j'y ſuis inſcrit. Ils peuvent m'en ôter les conſolations dans cette vie, mais non l'eſpoir dans celle qui doit la ſuivre, & c'eſt là que mon vœu le plus ardent & le plus ſincere eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour arbitre & pour Juge entre eux & moi.

TELS ſont, Monſeigneur, mes vrais ſentimens, que je ne donne pour regle à perſonne, mais que je déclare être les miens, & qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, ſeul maître de changer mon cœur & ma raiſon: car auſſi longtems que je ſerai ce que je ſuis & que je penſerai comme je penſe, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours ſûrs d'être aſſez bons Chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs Livres & qu'ils ne ſoient pas décrétés. Ils vivent en gens perſuadés que non ſeulement il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en paradis; & moi je penſe, au contraire, que l'eſſenciel de la Religion conſiſte en pratique, que non ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable; mais que quiconque eſt vraiment tel en croit aſſez

pour être ſauvé. J'avoue, au reſte, que leur doctrine eſt plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de ſe mettre au nombre des fidelles par des opinions que par des vertus.

Que ſi j'ai dû garder ces ſentimens pour moi ſeul, comme ils ne ceſſent de le dire; ſi lorſque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix & troublé l'ordre public, c'eſt ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me ſoit permis, auparavant, de vous ſupplier, Monſeigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajoûter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, ſans preuve, ſans vraiſemblance, & ſur le ſeul témoignage de leur propre cœur, m'accuſent d'athéiſme & d'irréligion contre des proteſtations ſi poſitives & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me ſemble, l'air d'un homme qui ſe déguiſe, & il n'eſt pas aiſé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiſer ainſi. L'on doit préſumer que celui qui s'exprime ſi librement ſur ce qu'il ne croit pas, eſt ſincere en ce qu'il dit croire, & quand ſes diſcours, ſa conduite & ſes écrits ſont toujours d'accord ſur ce point, quiconque oſe affirmer qu'il ment, & n'eſt pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre ſeul. J'ai fréquenté des hommes de toute eſpece. J'ai vû des gens de tous les partis, des Cro-

yans de toutes les sectes, des esprits-forts de tous les sistêmes: j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philosophes. J'ai eu des amis sûrs & d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'espions, de malveuillans, & le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matiere de Religion: si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gayeté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; si lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé, s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens, si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; si dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis: qu'ils me jugent selon leur conscience; je leur confie mon honneur sans crainte, & je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans Religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse

avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un Siſtême d'athéiſme, les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes ſentimens d'hypocriſie. Mais ſi je prêche en public l'athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite, & ſi j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.

Je n'ai pas, il eſt vrai, cette foi dont j'entens ſe vanter tant de gens d'une probité ſi médiocre, cette foi robuſte qui ne doute jamais de rien, qui croit ſans façon tout ce qu'on lui préſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſait pas réſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne ſont pas moindres; mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée, car très-ſûrement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit à beaucoup près pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſavoir, ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi qui propoſe ouvertement mes objections & mes

doutes, je ſois l'hypocrite, & que tous ces gens ſi décidés, qui diſent ſans ceſſe croire fermement ceci & cela, que ces gens ſi ſûrs de tout, ſans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens, enfin, dont la plus part ne ſont gueres plus ſavans que moi, & qui, ſans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir propoſées, ſoient les gens de bonne foi?

Pourquoi ſerois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai ſuſcité contre moi tous les partis, je n'ai ſoutenu que la cauſe de Dieu & de l'humanité, & qui eſt-ce qui s'en ſoucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre ſenſation, & pas une ame ne m'en a ſu gré. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en ſecret. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, les uns m'euſſent attaqué avec plus de réſerve en me voyant défendu par les autres, & diſpoſé moi-même à la vengeance: mais un homme qui craint Dieu n'eſt guere à craindre; ſon parti n'eſt pas redoutable, il eſt ſeul ou à peu près, & l'on eſt ſûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il ſonge à le rendre. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, en me ſéparant ainſi de l'Egliſe, j'aurois ôté tout d'un coup à ſes Miniſtres le moyen de me harceller

ſans ceſſe, & de me faire endurer toutes leurs petites tirannies; Je n'aurois point eſſuyé tant d'ineptes cenſures, & au lieu de me blâmer ſi aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter, ce qui n'eſt pas tout-à-fait ſi facile. Enfin ſi je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eût bientôt laiſſé en paix comme tous les autres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inſpection ſur moi, chacun n'eût point crû me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'euſſe été quite-à-quite avec tout le monde: Les ſaintes en Iſraël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne ſe fût point exhalée en dévotes injures; elles n'euſſent point pris la peine de m'aſſurer humblement que j'étois un ſcélérat, un monſtre exécrable, & que le monde eût été trop heureux ſi quelque bonne ame eût pris le ſoin de m'étouffer au berceau: D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne ſe tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye; ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas ſous le poids de leurs ſermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudiſſant leur importunité, & de ſentir avec reconnoiſſance qu'ils ſont appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, ſi je ſuis un hypocrite, je

ſuis un fou ; puiſque, pour ce que je demande aux hommes, c'eſt une grande folie de ſe mettre en fraix de fauſſeté ; ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un ſot ; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter ſans me démentir. Il eſt vrai que j'y ſuis à tems encore ; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes ; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieilleſſe ; je puis avoir longtems à ſouffrir ; je puis voir changer derechef le public ſur mon compte : mais ſi jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune ; par quelque route que j'y parvienne, alors je ſerai un hypocrite ; cela eſt ſûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre ; quoiqu'il diſe, pourvû qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé qui ne préfere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures ; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute choſe, d'être le ſeul Auteur de mon ſiécle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment ſouiller

ma réputation à force de rumeurs & de calomnies; mais elle en triomphera tôt ou tard; car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même; & sans autre art que ma franchise, j'ai dequoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi! Voila ce qu'on me crie de toutes parts; voila, peut-être, ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête-à-tête dans votre Cabinet. Tels sont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre; en habit de parade ils ne savent plus que mentir, & non seulement ils sont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter? Voila ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte & vague, qui, fût-elle vraye en elle-même, peut pécher par son application.

J'AI grande envie, Monſeigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'hiſtoire de mes idées pour toute réponſe à mes accuſateurs. Je crois ne pouvoir mieux juſtifier tout ce que j'ai oſé dire, qu'en diſant encore tout ce que j'ai penſé.

SITÔT que je fus en état d'obſerver les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne reſſembloient point à leurs diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

JE LA trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tirannife ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe réclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes & tous les maux de la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les individus,

mais dans les peuples; diſtinction que j'ai toujours ſoigneuſement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le menſonge & l'erreur. J'ai conſulté les Auteurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui ſe font un jeu de tromper les hommes, ſans autre Loi que leur intérêt, ſans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'oſent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne ſavent parler au dernier que de ſes devoirs, & à l'autre que de ſes droits. Toute l'inſtruction publique tendra toujours au menſonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir, & c'eſt pour eux ſeulement que la vérité n'eſt pas bonne à dire. Pourquoi ſerois-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut reſpecter? Cela peut être: Mais c'eſt quand d'ailleurs tout eſt dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés ſans ôter auſſi ce qui les rachette; on laiſſe alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorſque tel eſt l'état des choſes que plus rien ne ſauroit changer qu'en mieux, les préjugés ſont-ils ſi reſpectables qu'il faille leur

facrifier la raifon, la vertu, la juftice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute chofe utile, autant qu'il feroit en moi; c'eft un engagement que j'ai dû remplir felon mon talent, & que fûrement un autre ne remplira pas à ma place, puifque chacun fe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Auguftin, *n'eft ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, fous peine d'être inutile à nous-mêmes fi nous ne la communiquons aux autres: car quiconque s'approprie à lui-feul un bien dont Dieu veut que tous jouïffent, perd par cette ufurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité* (*o*).

Les hommes ne doivent point être inftruits à demi. S'ils doivent refter dans l'erreur, que ne les laiffiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Univerfités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à favoir? Quel eft donc l'objet de vos Colleges, de vos Académies, de tant de fondations favantes? Eft-ce de donner le change au Peuple, d'altérer fa raifon d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai? Profeffeurs de menfonge, c'eft pour l'abufer que vous feignez de l'inftruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux fur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

(*o*) Aug. confef. L. XII. c. 25.

Voila ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts essenciels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus sûres, & la raison régneroit toujours. Or, quoiqu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune base fixe sont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, & c'est-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le ménent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la Religion la même fausseté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du Gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre; mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vû qu'on avoit des professions de foi, des doctrines, des cultes qu'on suivoit sans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influoit que très-peu sur

la conduite. Monſeigneur, il faut vous parler ſans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces ſimagrées : il ſent que l'homme eſt un être intelligent auquel il faut un culte raiſonnable, & un être ſociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premierement ce culte & cette morale ; cela ſera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondemens, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui eſt de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du Citoyen. Ne faiſons pas, ſur-tout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme, veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains ; de ſorte que ſelon lui le Chrétien & l'Infidelle qui contractent entre eux, ne ſont tenus à rien du tout l'un envers l'autre ; puiſqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverſes ; l'une ſelon le vrai & le faux qui s'y trouvent, ſoit quant aux faits naturels ou ſurnaturels ſur leſquels elles ſont établies, ſoit quant aux notions que la raiſon nous donne de l'être ſuprême & du culte qu'il veut de nous : l'autre ſelon leurs effets temporels & moraux ſur la terre, ſelon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la ſociété & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher

ce double examen, commencer par décider que ces deux chofes vont toujours enfemble, & que la Religion la plus vraye eft auffi la plus fociale; c'eft précifément ce qui eft en queftion; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queftion eft un impie, un athée; puifque autre chofe eft de croire, & autre chofe d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que fi l'homme eft fait pour la fociété, la Religion la plus vraye eft auffi la plus fociale & la plus humaine; car Dieu veut que nous foyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce feroit lui défobéir que de vouloir ceffer de l'être. De plus la Religion confidérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puifque l'autre terme de la relation qui eft Dieu, eft par fa nature au deffus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce fentiment, tout probable qu'il eft, eft fujet à de grandes difficultés, par l'hiftorique & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établiffement par détruire fept nations, felon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eft nuifible aux hommes; tous les partis ont été perfécu-

perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes; pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible (33) à l'eſpece humaine, que s'il étoit ſuivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raiſon pour examiner, & je ne demandois autre choſe ſinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne penſe qu'il n'y ait aucune bonne Religion ſur la terre; mais je dis, & il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à

(33) La continence & la pureté ont leur uſage, même pour la population; il eſt toujours beau de ſe commander à ſoi-même, & l'état de virginité eſt par ces raiſons très-digne d'eſtime; mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit beau ni bon ni louable de perſévérer toute la vie dans cet état, en offenſant la nature & en trompant ſa deſtination. L'on a plus de reſpect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille, & cela me paroît très-ſenſé. Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas même à propos de ſe marier fort jeune; la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a ſa néceſſité, ſon utilité, ſon prix, & ſa gloire; mais c'eſt pour aller, quand il convient, dépoſer toute ſa pureté dans le mariage. Quoi! diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne ſe marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui-même eſt devenu par vos ſottes inſtitutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſque impoſſible de vivre ſans être un fripon ou un ſot. Sceptres de fer, loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre, & c'eſt par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment oſez-vous la pouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits?

l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des ſacrifices de ſang humain. Quelle que ſoit la ſource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. Ainſi le zèle du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt: la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul, il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion: car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous

lui fourniſſez dequoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables; parcourez l'hiſtoire des Peuples: ceux qui n'ont point de Livres ne diſputent point. Voulez-vous aſſervir les hommes à des autorités humaines? L'un ſera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en ſeront diverſement affectés: avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il eſt impoſſible qu'ils ſoient jamais d'accord. N'argumentez point ſur des argumens & ne vous fondez point ſur des diſcours. Le langage humain n'eſt pas aſſez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer.

Nos langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont bornés. Nos langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont menteurs. Comme il n'y a point de vérité ſi clairement énoncée où l'on ne puiſſe trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de ſi groſſier menſonge qu'on ne puiſſe étayer de quelque fauſſe raiſon.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il eſt jour; on ſe moquera de lui: mais laiſſez à ce particulier le tems & les moyens de ſe faire une ſecte, tôt ou tard ſes partiſans viendront à bout de vous prouver qu'il

disoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutiendront qu'en un autre sens encore, il est très-vrai qu'il est jour la nuit. Pourvû que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit: l'autre dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, & n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer; les flots de sang coûleront de toutes parts; & si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de Religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisie; de là vient qu'ils choquent la raison & ne menent point à la vertu. L'enthousiasme & le délire ne raisonnent pas; tant qu'ils durent, tout passe & l'on marchande peu sur les dogmes:

Cela eſt d'ailleurs ſi commode! la doctrine coûte ſi peu à ſuivre & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en ſe jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on faſſe, le fanatiſme eſt un état de criſe qui ne peut durer toujours. Il a ſes accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, & il a auſſi ſes relâches, durant leſquels on eſt de ſang froid. C'eſt alors qu'en revenant ſur ſoi-même, on eſt tout ſurpris de ſe voir enchaîné par tant d'abſurdités. Cependant le culte eſt réglé, les formes ſont preſcrites, les loix ſont établies, les tranſgreſſeurs ſont punis. Ira-t-on proteſter ſeul contre tout cela, recuſer les Loix de ſon pays, & renier la Religion de ſon pere? Qui l'oſeroit? On ſe ſoumet en ſilence, l'intérêt veut qu'on ſoit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres; ſauf à rire à ſon aiſe en particulier de ce qu'on feint de reſpecter en public. Voila, Monſeigneur, comme penſe le gros des hommes dans la plupart des Religions, & ſurtout dans la vôtre; & voila la clef des inconſéquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'eſt qu'apparence, & leurs mœurs ſont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inſpection ſur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inſpection ſur celle des Citoyens? C'eſt parce qu'on ſuppoſe que la croyance des hommes dé-

termine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'eſt pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils font ſemblant de croire? L'apparence de la Religion ne ſert plus qu'à les diſpenſer d'en avoir une.

Dans la ſociété chacun eſt en droit de s'informer ſi un autre ſe croit obligé d'être juſte, & le Souverain eſt en droit d'examiner les raiſons ſur leſquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être obſervées; c'eſt ſur quoi j'ai beaucoup inſiſté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere ſur les actions, & qui ne tendent point à tranſgreſſer les Loix, chacun n'a là-deſſus que ſon jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de preſcrire à d'autres ſa façon de penſer. Si, par exemple, quelqu'un, même conſtitué en autorité, venoit me demander mon ſentiment ſur la fameuſe queſtion de l'hypoſtaſe dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me ſoucie point de l'entendre, je le prierois le plus honnêtement que je pourrois de ſe mêler de ſes affaires, & s'il inſiſtoit, je le laiſſerois-là.

Voila le ſeul principe ſur lequel on puiſſe établir quelque choſe de fixe & d'équitable ſur

les disputes de Religion; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

MAIS plus les Religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; incessamment la doctrine se rafine & la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud & de la Misna, & de l'esprit de l'Evangile aux querelles sur la Constitution! Saint Thomas demande (34) si par la succession des tems les articles de foi se sont multipliés, & il se déclare pour l'affirmative. C'est-à-dire que les docteurs, renchérissant les uns sur les autres, en savent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jésus-Christ. Saint Paul avoue ne voir qu'obscurément & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens sont bien plus avancés que cela; ils voyent tout, ils savent tout: ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l'Ecriture; ils prononcent sur ce qui étoit indécis: ils nous font sentir avec leur modestie ordinaire que les Auteurs Sacrés avoient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, & que

(34) *Secunda secundæ Quæst. I. Art.* VII.
(35) I. Cor. XIII. *9.* 12.

le Saint Efprit n'eut pas fu s'expliquer clairement fans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles difputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il eft orthodoxe; on lui fait figner des formulaires fur les queftions les plus inutiles & fouvent les plus inintelligibles, & quand il a figné, tout va bien; l'on ne s'informe plus du refte. Pourvû qu'il n'aille pas fe faire pendre, il peut vivre au furplus comme il lui plaira; fes mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine eft en fûreté. Quand la Religion en eft-là, quel bien fait-elle à la fociété, de quel avantage eft-elle aux hommes? Elle ne fert qu'à exciter entre eux des diffentions, des troubles, des guerres de toute efpece; à les faire entre-égorger pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une fi mal entendue. Empêchons-la, s'il fe peut, de dégénérer à ce point, & foyons fûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Supposons que, las des querelles qui le déchirent, il s'affemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela eft fûr, par propofer la fienne comme la feule vraye, la feule raifonnable & démontrée, la feule agréable

ble à Dieu & utile aux hommes ; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes, chaque parti n'aura de voix que la sienne ; tous les autres se réuniront contre lui ; cela n'est pas moins sûr. La délibération sera le tour de cette maniere, un seul proposant, & tous rejettant ; ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est croyable qu'après bien du tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux peuples : Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire ; vous avez tort, car j'ai raison.

„ Vous parlez de ce qui est agréable à Dieu. „ Voila précisément ce qui est en question. Si „ nous savions quel culte lui est le plus agréa- „ ble, il n'y auroit plus de dispute entre nous. „ Vous parlez aussi de ce qui est utile aux hom- „ mes : C'est autre chose ; les hommes peuvent „ juger de cela. Prenons donc cette utilité „ pour regle, & puis établissons la doctrine qui „ s'y rapporte le plus. Nous pourrons espérer „ d'approcher ainsi de la vérité autant qu'il est

„ poſſible à des hommes: car il eſt à préſumer
„ que ce qui eſt le plus utile aux créatures, eſt
„ le plus agréable au Créateur.

„ CHERCHONS d'abord s'il y a quelque affinité
„ naturelle entre nous, ſi nous ſommes quel-
„ que choſe les uns aux autres. Vous Juifs, que
„ penſez-vous ſur l'origine du genre humain?
„ Nous penſons qu'il eſt ſorti d'un même Pere.
„ Et vous Chrétiens? Nous penſons là deſſus
„ comme les Juifs. Et vous, Turcs? Nous pen-
„ ſons comme les Juifs & les Chrétiens. Cela
„ eſt déja bon: puiſque les hommes ſont tous
„ freres, ils doivent s'aimer comme tels.

„ DITES-NOUS maintenant de qui leur Pere
„ commun avoit reçû l'être? Car il ne s'étoit
„ pas fait tout ſeul. Du Créateur du Ciel & de
„ la terre. Juifs, Chrétiens & Turcs ſont d'ac-
„ cord auſſi ſur cela; c'eſt encore un très-grand
„ point.

„ ET CET homme, ouvrage du Créateur, eſt-
„ il un être ſimple ou mixte? Eſt-il formé d'u-
„ ne ſubſtance unique, ou de pluſieurs? Chré-
„ tiens, répondez. Il eſt compoſé de deux ſub-
„ ſtances, dont l'une eſt mortelle, & dont l'au-
„ tre ne peut mourir. Et vous, Turcs? Nous
„ penſons de même. Et vous, Juifs? Autrefois
„ nos idées là-deſſus étoient fort confuſes,
„ comme les expreſſions de nos Livres Sacrés;
„ mais les Eſſéniens nous ont éclairés, & nous
„ penſons encore ſur ce point comme les
„ Chrétiens."

En proce'dant ainſi d'interrogations en interrogations, ſur la providence divine, ſur l'économie de la vie-à-venir, & ſur toutes les queſtions eſſencielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponſes preſque uniformes, leur diront: (On ſe ſouviendra que les Théologiens n'y ſont plus.) „ Mes amis dequoi vous tourmentez-„ vous? Vous voila tous d'accord ſur ce qui „ vous importe; quand vous différerez de ſenti-„ ment ſur le reſte, j'y vois peu d'inconvénient. „ Formez de ce petit nombre d'articles une Re-„ ligion univerſelle, qui ſoit, pour ainſi dire, „ la Religion humaine & ſociale, que tout hom-„ me vivant en ſociété ſoit obligé d'admettre. „ Si quelqu'un dogmatiſe contre elle, qu'il ſoit „ banni de la ſociété, comme ennemi de ſes „ Loix fondamentales. Quant au reſte ſur quoi „ vous n'êtes pas d'accord, formez chucun de „ vos croyances particulieres autant de Reli-„ gions nationales, & ſuivez-les en ſincérité „ de cœur. Mais n'allez point vous tourmen-„ tant pour les faire admettre aux autres Peu-„ ples, & ſoyez aſſurés que Dieu n'exige pas „ cela. Car il eſt auſſi injuſte de vouloir les „ ſoumettre à vos opinions qu'à vos loix, & les „ miſſionnaires ne me ſemblent gueres plus ſa-„ ges que les conquérans.

„ En suivant vos diverſes doctrines, ceſſez „ de vous les figurer ſi démontrées que quicon-

„ que ne les voit pas telles ſoit coupable à vos „ yeux de mauvaiſe foi. Ne croyez point que „ tous ceux qui péſent vos preuves & les re- „ jettent, ſoient pour cela des obſtinés que leur „ incrédulité rende puniſſables ; ne croyez point „ que la raiſon, l'amour du vrai, la ſincérité „ ſoient pour vous ſeuls. Quoiqu'on faſſe, on „ ſera toujours porté à traiter en ennemis ceux „ qu'on accuſera de ſe refuſer à l'évidence. „ On plaint l'erreur, mais on hait l'opiniâtre- „ té. Donnez la préférence à vos raiſons, à la „ bonne heure; mais ſachez que ceux qui ne „ s'y rendent pas, ont les leurs.

„ Honorez en général tous les fondateurs „ de vos cultes reſpectifs. Que chacun rende „ au ſien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il „ ne mépriſe point ceux des autres. Ils ont eu „ de grands génies & de grandes vertus : cela „ eſt toujours eſtimable. Ils ſe ſont dits les En- „ voyés de Dieu, cela peut être & n'être pas : „ c'eſt de quoi la pluralité ne ſauroit juger „ d'une maniere uniforme, les preuves n'étant „ pas également à ſa portée. Mais quand cela „ ne ſeroit pas, il ne faut point les traiter ſi „ légérement d'impoſteurs. Qui ſait juſqu'où „ les méditations continuelles ſur la divinité, „ juſqu'où l'enthouſiaſme de la vertu ont pu, „ dans leurs ſublimes ames, troubler l'ordre „ didactique & rampant des idées vulgaires? „ Dans une trop grande élévation la tête tour- „ ne, & l'on ne voit plus les choſes comme

„ elles font. Socrate a cru avoir un efprit familier, & l'on n'a point ofé l'accufer pour „ cela d'être un fourbe. Traiterons-nous les „ fondateurs des Peuples, les bienfaiteurs des na- „ tions, avec moins d'égards qu'un particulier ?

„ Du reste, plus de difpute entre vous fur „ la préférence de vos cultes. Ils font tous „ bons, lorfqu'ils font prefcrits par les loix, „ & que la Religion effencielle s'y trouve; ils „ font mauvais quand elle ne s'y trouve pas. „ La forme du culte eft la police des Religions „ & non leur effence, & c'eft au Souverain qu'il „ appartient de régler la police dans fon pays. "

J'ai penfé, Monfeigneur, que celui qui raifonneroit ainfi ne feroit point un blafphémateur, un impie; qu'il propoferoit un moyen de paix jufte, raifonnable, utile aux hommes; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût fa Religion particuliere ainfi que les autres, & qu'il n'y fût tout auffi fincerement attaché. Le vrai Croyant, fachant que l'infidele eft auffi un homme, & peut être un honnête homme, peut fans crime s'intéreffer à fon fort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans fon pays, cela eft jufte; mais qu'il ne danne pas pour cela ceux qui ne penfent pas comme lui; car quiconque prononce un jugement fi téméraire fe rend l'ennemi du refte du genre humain. J'entends dire fans ceffe qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je penfe tout

le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres ſans la permiſſion du Souverain; car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux Loix; & qui déſobéit aux Loix déſobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il eſt injuſte & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain ſe fait tort à lui-même en maltraitant leurs ſectateurs. Il eſt bien différent d'embraſſer une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on eſt né; le premier cas ſeul eſt puniſſable. On ne doit ni laiſſer établir une diverſité de cultes, ni proſcrire ceux qui ſont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon pere. La raiſon de la tranquillité publique eſt toute contre les perſécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce ſoit. Mais tout culte légitime, c'eſt-à-dire, tout culte où ſe trouve la Religion eſſencielle, & dont, par conſéquent, les ſectateurs ne demandent que d'être ſoufferts & vivre en paix, n'a jamais cauſé ni révoltes ni guerres civiles, ſi ce n'eſt lorſqu'il a falu ſe

défendre & repouſſer les perſécuteurs. Jamais les Proteſtans n'ont pris les armes en France que lorſqu'on les y a pourſuivis. Si l'on eût pu ſe reſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés. Je conviens ſans détour qu'à ſa naiſſance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorſque, tranſmiſe des Peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eût ſolennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un Contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annulé que du commun conſentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France.

Quand il ne le ſeroit pas, il reſteroit toujours aux ſujets l'alternative de ſortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y reſter ſoumis au culte dominant. Mais les contraindre à reſter ſans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils ſoient & qu'ils ne ſoient pas, les priver même du droit de la nature, annuler leurs mariages (36), déclarer leurs enfans batards ....

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouſe concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Proteſtans de faire entre eux des mariages, *qui, ſelon les Proteſtans ne ſont que des Actes civils, & par conſéquent ſoumis entierement pour la forme & les effets à la volonté du Roi.*

Ainſi de ce que, ſelon les Proteſtans, le mariage eſt un acte civil, il s'enſuit qu'ils ſont obligés de ſe ſoumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte de la Re-

en ne disant que ce qui est, j'en dirois trop ; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs : mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni Noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France ? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion ; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Pay-

ligion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques ; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du Droit naturel ni du Droit des Gens ; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume où sont tant d'Universités, tant de Colleges, tant d'Académies, & où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaîre de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

ſans? Comment s'y prendront-ils pour ſuſciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité eſt inconnue ou en horreur? Un marchand propoſant de lever des troupes peut ſe faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François (37).

Si j'etois, Roi? Non: Miniſtre? Encore moins: mais homme puiſſant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut achetter le droit de mal faire: Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces; qu'ils ſoient marchands, & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poſſible; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à ſortir; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe; ils travailleront, & nous jouïrons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que

(37) Le ſeul cas qui force un peuple ainſi dénué de Chefs à prendre les armes, c'eſt quand, réduit au deſeſpoir par ſes perſécuteurs, il voit qu'il ne lui reſte plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fût, au commencement de ce ſiécle la guerre des Camiſards. Alors on eſt tout étonné de la force qu'un parti mépriſé tire de ſon deſeſpoir: c'eſt ce que jamais les perſécuteurs n'ont ſu calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de ſang qu'ils devroient bien y ſonger avant de les rendre inévitables.

ceux qu'on fuit, il feroit du moins, plus humain, & fûrement il feroit plus utile. C'eft moins la tirannie & c'eft moins l'ambition des Chefs, que ce ne font leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

Je finirai par tranfcrire une efpece de discours, qui a quelque rapport à mon fujet, & qui ne m'en écartera pas longtems.

Un Parsis de Suratte ayant époufé en fecret une Mufulmanne fut découvert, arrêté, & ayant refufé d'embraffer le mahométifme, il fut condanné à mort. Avant d'aller au fupplice, il parla ainfi à fes juges.

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie! Eh, de „ quoi me puniffez-vous? J'ai tranfgreffé ma „ loi plûtôt que la votre; ma loi parle au cœur „ & n'eft pas cruelle; mon crime a été puni „ par le blâme de mes freres. Mais que vous „ ai-je fait pour mériter de mourir? Je vous „ ai traités comme ma famille, & je me fuis „ choifi une fœur parmi vous. Je l'ai laiffée libre „ dans fa croyance, & elle a refpecté la mien- „ ne pour fon propre intérêt. Borné fans re- „ gret à elle feule, je l'ai honorée comme „ l'inftrument du culte qu'exige l'Auteur de „ mon être, j'ai payé par elle le tribut que „ tout homme doit au genre humain: l'amour „ me l'a donnée & la vertu me la rendoit che- „ re, elle n'a point vécu dans la fervitude, el- „ le a poffédé fans partage le cœur de fon é-

„ poux; ma faute n'a pas moins fait ſon bonheur que le mien.

„ Pour expier une faute ſi pardonnable vous m'avez voulu rendre fourbe & menteur; vous m'avez voulu forcer à profeſſer vos ſentimens ſans les aimer & ſans y croire: comme ſi le transfuge de nos loix eût mérité de paſſer ſous les vôtres, vous m'avez fait opter entre le parjure & la mort, & j'ai choiſi, car je ne veux pas vous tromper. Je meurs donc, puis qu'il le faut; mais je meurs digne de revivre & d'animer un autre homme juſte. Je meurs martir de ma Religion ſans craindre d'entrer après ma mort dans la vôtre. Puiſſai-je renaître chez les Muſulmans pour leur apprendre à devenir humains, clémens, équitables: car ſervant le même Dieu que nous ſervons, puisqu'il n'y en a pas deux, vous vous aveuglez dans votre zêle en tourmentant ſes ſerviteurs, & vous n'êtes cruels & ſanguinaires que parce que vous êtes inconſéquens.

„ Vous êtes des enfans, qui dans vos jeux ne ſavez que faire du mal aux hommes. Vous vous croyez ſavans, & vous ne ſavez rien de ce qui eſt de Dieu. Vos dogmes récens ſont-ils convenables à celui qui eſt, & qui veut être adoré de tous les tems? Peuples nouveaux, comment oſez-vous parler de Religion devant nous? Nos rîtes ſont auſſi vieux que les aſtres: les premiers rayons du ſoleil

„ ont éclairé & reçu les hommages de nos Pe-
„ res. Le grand Zerduſt a vu l'enfance du mon-
„ de; il a prédit & marqué l'ordre de l'univers;
„ & vous, hommes d'hier, vous voulez être
„ nos prophêtes! Vingt ſiécles avant Mahomet,
„ avant la naiſſance d'Iſmaël & de ſon pere,
„ les Mages étoient antiques. Nos livres ſacrés
„ étoient déja la Loi de l'Aſie & du monde,
„ & trois grands Empires avoient ſucceſſivement
„ achevé leur long cours ſous nos ancêtres,
„ avant que les votres fuſſent ſortis du néant.

„ Voyez, hommes prévenus, la différence
„ qui eſt entre vous & nous. Vous vous dites
„ croyans, & vous vivez en barbares. Vos in-
„ ſtitutions, vos loix, vos cultes, vos vertus
„ mêmes tourmentent l'homme & le dégradent.
„ Vous n'avez que de triſtes devoirs à lui pres-
„ crire. Des jeûnes, des privations, des com-
„ bats, des mutilations, des clôtures: vous ne
„ ſavez lui faire un devoir que de ce qui peut
„ l'affliger & le contraindre. Vous lui faites
„ haïr la vie & les moyens de la conſerver: vos
„ femmes ſont ſans hommes, vos terres ſont
„ ſans culture; vous mangez les animaux &
„ vous maſſacrez les humains; vous aimez le
„ ſang, les meurtres; tous vos établiſſemens cho-
„ quent la nature, aviliſſent l'eſpece humaine;
„ &, ſous le double joug du Deſpotiſme & du
„ fanatiſme, vous l'écraſez de ſes Rois & de
„ ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hommes de „ paix, nous ne faiſons ni ne voulons aucun „ mal à rien de ce qui reſpire, non pas même „ à nos Tirans: nous leur cédons ſans regret „ le fruit de nos peines, contens de leur être „ utiles & de remplir nos devoirs. Nos nom- „ breux beſtiaux couvrent vos pâturages; les „ arbres plantés par nos mains vous donnent „ leurs fruits & leurs ombres; vos terres que „ nous cultivons vous nourriſſent par nos ſoins: „ un peuple ſimple & doux multiplie ſous vos „ outrages, & tire pour vous la vie & l'abon- „ dance du ſein de la mere commune où vous „ ne ſavez rien trouver. Le ſoleil que nous „ prenons à témoin de nos œuvres éclaire no- „ tre patience & vos injuſtices; il ne ſe lève „ point ſans nous trouver occupés à bien fai- „ re, & en ſe couchant il nous ramene au ſein „ de nos familles nous préparer à de nouveaux „ travaux.

„ Dieu ſeul ſait la vérité. Si malgré tout „ cela nous nous trompons dans notre culte, „ il eſt toujours peu croyable que nous ſo- „ yons condamnés à l'enfer, nous qui ne fai- „ ſons que du bien ſur la terre, & que vous „ ſoyez les élus de Dieu, vous qui n'y faites „ que du mal. Quand nous ſerions dans l'er- „ reur, vous devriez la reſpecter pour votre „ avantage. Notre piété vous engraiſſe, & la „ votre vous conſume; nous réparons le mal

„ que vous fait une Religion destructive. Cro-
„ yez-moi, laissez-nous un culte qui vous est
„ utile; craignez qu'un jour nous n'adoptions
„ le votre: c'est le plus grand mal qui vous
„ puisse arriver."

J'ai tâché, Monseigneur, de vous faire entendre dans quel esprit a été écrite la profession de foi du Vicaire Savoyard, & les considérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à présent à quel égard vous pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de scandaleux & de pernicieux au genre humain? J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le public crédule contre un Auteur bien intentionné. Est-ce apprendre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie? Est-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de son pays? Est-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au sien? Est-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Est-ce se jouer de toute Religion, que respecter toutes les Religions? Enfin est-il donc si essenciel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout soit ôté?

Voila pourtant ce qu'on perſuade au Peuple quand on veut lui faire prendre ſon défenſeur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abuſent ſur mon compte. Il me croit un monſtre ſur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs ceſſeront enfin; mes écrits reſteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus y chercheront avec ſurpriſe les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puiſſent-ils y apprendre à être plus juſtes que leurs Peres! Puiſſent les vertus qu'ils y auront priſes me venger un jour de vos malédictions!

A l'egard des objections ſur les ſectes particulieres dans leſquelles l'univers eſt diviſé, que ne puis-je leur donner aſſez de force pour rendre chacun moins entêté de la ſienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette conſidération ſi frappante & ſi naturelle; que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre ſecte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les diviſent qu'à celles qui les uniſſent! Et au contraire,

négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux ſentimens particuliers avec une eſpece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces ſentimens qu'ils ſemblent moins raiſonnables, & chacun voudroit ſuppléer à force de confiance à l'autorité que la raiſon refuſe à ſon parti. Ainſi, d'accord au fond ſur tout ce qui nous intéreſſe, & dont on ne tient aucun compte, on paſſe la vie à diſputer, à chicaner, à tourmenter, à perſécuter, à ſe battre, pour les choſes qu'on entend le moins, & qu'il eſt le moins néceſſaire d'entendre. On entaſſe en vain déciſions ſur déciſions; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible; on trouve chaque jour de nouvelles queſtions à réſoudre, chaque jour de nouveaux ſujets de querelles; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de ſa petite idée, croit eſſenciel ce qui ne l'eſt point, & néglige l'eſſenciel véritable. Que ſi on leur propoſe des objections qu'ils ne peuvent réſoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils ſe dépitent comme des enfans, & parce qu'ils ſont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne-foi, c'eſt ſur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre hiſtoire caractériſe mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui: mais comme elle en

dit

dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les simples qui liront mon Livre diront avec admiration: Quels tems angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, & son auteur poursuivi comme un malfaiteur! sans doute alors tous les Ecrits respiroient la dévotion la plus sublime, & la terre étoit couverte de saints!

Mais d'autres Livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siécle a produit un panégyriste de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Eglise, sans que ni Parlement ni Prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui mènent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice & la violence en Sistême, & de les faire découler de la clémence de Dieu? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement, Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure, qui

fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de ſang n'euſſent point ſi ſouvent inondé les champs François ; ce peuple ſi doux & ſi gai n'eût point étonné les autres de ſes cruautés dans tant de perſécutions & de maſſacres, depuis l'Inquiſition de Toulouſe (38), juſqu'à la Saint Barthélemi, & depuis les guerres des Albigeois juſqu'aux Dragonades ; le Conſeiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés ; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'euſſent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & ſous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri ſur la roue. Revenons, à préſent, Monſeigneur, à vos cenſures & aux raiſons ſur leſquelles vous les fondez.

Ce Sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous atteſtent la parole de Dieu, & qui nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions

(38) Il eſt vrai que Dominique, ſaint Eſpagnol, y eut grande part. Le Saint, ſelon un écrivain de ſon ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes perſonnes, zêlées pour la foi, leſquelles priſſent le ſoin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob caritatem, prædicans contra Albienſes, in adjutorium ſumſit quaſdam devotas perſonas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipſe gladio verbi Dei amputare non poſſet.* Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne reſſemble guere à celle du Vicaire ; auſſi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter & l'autre canoniſer ceux qui la profeſſent.

grand befoin que Dieu nous atteftât la parole des hommes; il eft bien fûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la fienne, fans fe fervir d'organes fi fufpects. Le Vicaire fe plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine: *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (39)!

Vous répondez. *Pour que cette plainte fût fenfée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclurre que la Révélation eft fauffe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'affure qu'il a dit, dès que ce n'eft pas directement à moi qu'il a addreffé fa parole* (40).

Et tout au contraire, cette plainte n'eft fenfée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car fi vous la fuppofez fauffe, quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'eft fervi, puifqu'il ne s'en eft fervi d'aucun? Vous doit-il compte des tromperies d'un impofteur? Quand vous vous laiffez duper, c'eft votre faute & non pas la fienne. Mais lorfque Dieu, maître du choix de fes moyens, en choifit par préference qui exigent de notre part tant de favoir & de fi profondes difcuffions, le Vicaire a-t-il tort de dire: „ Voyons toutefois; examinons, comparons, vérifions. O fi Dieu eût „ daigné me difpenfer de tout ce travail, l'en

(39) Emile Tom. III. p. 141.
(40) *Mandement* in-4. p. 12. in-12. p. xxi.

„ aurois-je ſervi de moins bon cœur? (41)"

Monseigneur, votre mineure eſt admirable. Il faut la tranſcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'eſt ma plus grande méchanceté.

Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation Chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athène, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs, & les heros? Que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événemens!

Si la matiere étoit moins grave & que j'euſſe moins de reſpect pour vous, cette maniere de raiſonner me fourniroit peut être l'occaſion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaiſe que j'oublie le ton qui convient au ſujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au riſque d'être plat dans ma réponſe, il me ſuffit de montrer que vous vous trompez.

Considerez donc, de grace, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis ſavoir que Sparte & Rome ont exiſté, que parce que des Auteurs contemporains me le diſent, & entre moi & un autre homme qui a

(41) Emile. ubi ſup.

vécu loin de moi, il faut néceſſairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de ſi éloignés, qui en ont beſoin de tant d'autres? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moïſe pour parler à Jean Jaques Rouſſeau?

D'AILLEURS nul n'eſt obligé ſous peine de damnation de croire que Sparte ait exiſté; nul pour en avoir douté ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'IL y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

QUELQUE atteſtés que ſoient, au gré même de l'incrédule Ciceron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante & celle de tous les hommes eſt plus forte en ceci que le témoignage

de quelques uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue S^{t}. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris. „ Monseigneur, je sais que vous ne cro-„ yez ni à la béatitude de Saint Jean de Pâris, „ ni aux miracles qu'il a plu à Dieu d'opérer „ en public sur sa tombe, à la vue de la Vil-„ le du monde la plus éclairée & la plus nom-„ breuse. Mais je crois devoir vous attester que „ je viens de voir ressusciter le Saint en per-„ sonne dans le lieu où ses os ont été déposés. "

L'homme de la rue Saint Jaques ajoûte à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoûtez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son Confesseur, sur d'autres articles sem-

blables; & lorfqu'à fon air comme à fes discours vous aurez compris que c'eft un pauvre Ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confeffion, il vous confirmera dans l'opinion qu'il eft Janfénifte; ,,Ah ah!" lui direz-vous d'un air railleur; ,, vous êtes convul-
,, fionnaire, & vous avez vu reffufciter Saint
,, Pâris ? Cela n'eft pas fort étonnant; vous
,, avez tant vu d'autres merveilles!"

Toujours dans ma fuppofition, fans doute il infiftera: il vous dira qu'il n'a point vu feul le miracle; qu'il avoit deux ou trois perfonnes avec lui qui ont vu la même chofe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter difent l'avoir auffi vu eux-mêmes. Là deffus vous demanderez fi tous ces témoins étoient Janféniftes? ,,Oui,
,, Monfeigneur," dira-t-il; ,, mais n'importe;
,, ils font en nombre fuffifant, gens de bonnes
,, mœurs, de bon fens, & non récufables; la
,, preuve eft complette, & rien ne manque à
,, notre déclaration pour conftater la vérité du
,, fait."

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un Commiffaire & lui configneroient le bon homme honoré de la vifion glorieufe, pour en aller rendre grace à Dieu aux petites-maifons. Pour vous, Monfeigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui dire: ,, Je fais que deux ou trois témoins, hon-

„ nêtes gens & de bon ſens, peuvent atteſter „ la vie ou la mort d'un homme; mais je ne „ ſais pas encore combien il en faut pour con- „ ſtater la réſurrection d'un Janſéniſte. En at- „ tendant que je l'apprenne, allez, mon en- „ fant, tâcher de fortifier votre cerveau creux. „ Je vous diſpenſe du jeûne, & voila de quoi „ vous faire de bon bouillon. “

C'est à peu près, Monſeigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme ſage à vôtre place. D'où je concluds que, même ſelon vous, & ſelon tout autre homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ne ſuffiſent plus pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels: ſur quoi je vous laiſſe juger vous-même de la juſteſſe de votre comparaiſon.

Voici pourtant la concluſion triomphante que vous en tirez contre moi. *Son ſcepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité* (42). Monſeigneur, ſi jamais elle me procure un Evêché de cent mille Livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous tranſcrire, en prenant ſeulement la liberté de reſtituer au beſoin les paſſages de mon Livre que vous tronquez.

„ Qu'un

(42) *Mandement* in-4. pag. 12. in-12. p. xxii.

„ Qu'un homme, *ajoûte t il plus loin*, vienne
„ nous tenir ce langage: Mortels, je vous an-
„ nonce les volontés du Très-Haut; reconnois-
„ sez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne
„ au soleil de changer son cours, aux étoiles
„ de former un autre arrangement, aux mon-
„ tagnes de s'applanir, aux flots de s'élever,
„ à la terre de prendre un autre aspect: à ces
„ merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant
„ le maître de la nature?" *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien?*

Bien plus que cela, Monseigneur; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoûte: „ Reste enfin,
„ dit-il, l'examen le plus important dans la
„ doctrine annoncée; car puisque ceux qui di-
„ sent que Dieu fait ici-bas des miracles, pré-
„ tendent que le Diable les imite quelquefois,
„ avec les prodiges les mieux constatés nous ne
„ sommes pas plus avancés qu'auparavant, &
„ puisque les Magiciens de Pharaon osoient, en
„ présence même de Moïse, faire les mêmes si-
„ gnes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu,
„ pourquoi dans son absence n'eussent-ils pas,
„ aux mêmes titres, prétendu la même autori-
„ té? Ainsi donc, après avoir prouvé la doc-
„ trine par le miracle, il faut prouver le mi-
„ racle par la doctrine, de peur de prendre

„ l'œuvre du Démon pour l'œuvre de Dieu (43).
„ Que faire en pareil cas pour éviter le dialè-
„ le? Une seule chose; revenir au raisonne-
„ ment, & laisser-là les miracles. Mieux eût
„ valu n'y pas recourir. "

C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monseigneur, c'est dire; qu'on me montre des miracles & je croirai aux miracles. *C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moïse (44); qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

J'AI dit que c'étoit-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles: c'est encore une de mes prédictions; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraye, divine, fondée sur une Révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves;

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le Lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le Livre même. T. III. pag. 145 *& suiv.*

(44) Deutéron. c. XIII.

c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vüe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux (45).

LE LECTEUR en jugera. Pour moi je n'ajoûterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est avec le votre que je veux vous répondre ici.

Où est donc, M. T. C. F., la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

MONSEIGNEUR, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'ose même plus trop parler de la bonne-foi Chrétienne, depuis que les soi-disans Chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarrassent. Mais pour la bonne-foi pure & simple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre est la plus facile à trouver ici?

PLUS j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

(45) *Mandement* in-4. pag. 13. in-12. p. xxiii.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour discréditer les témoignages humains qui attestent la révélation Chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.

On auroit raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe rélatif *y défere* se rapporte à la Révélation Chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même tems pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. „ J'avoue que la „ majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté

„ de l'Evangile (46) parle à mon cœur. Vo„ yez les Livres des Philosophes, avec toute „ leur pompe; qu'ils sont petits près de celui„ là! Se peut-il qu'un Livre à la fois si subli„ me & si simple soit l'ouvrage des hommes? „ Se peut-il que celui dont-il fait l'histoire ne „ soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton „ d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? „ Quelle douceur, quelle pureté dans ses „ mœurs! Quelle grace touchante dans ses in„ structions! quelle élévation dans ses maxi„ mes! quelle profonde sagesse dans ses dis„ cours! quelle présence d'esprit, quelle finesse „ & quelle justesse dans ses réponses! quel em„ pire sur ses passions! Où est l'homme, où „ est le Sage qui sait agir, souffrir & mourir „ sans foiblesse & sans ostentation (47)? Quand „ Platon peint son Juste imaginaire couvert de „ tout l'opprobre du crime, & digne de tous „ les prix de la vertu, il peint trait pour trait

(46) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis, *la majesté de l'Ecriture* au lieu de, *la majesté des Ecritures*; & il a mis, *la sainteté de l'Ecriture* au lieu de, *la sainteté de l'Evangile.* Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des héréfies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

(47) Je remplis, selon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont; non qu'absolument celles qu'il fait ici soient insidieuses, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de suite & de liaison affoiblit le passage quand il est tronqué; & aussi parce que mes persécuteurs supprimant avec soin tout ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la Religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'occasion s'en trouve.

„ Jéſus-Chriſt : la reſſemblance eſt ſi frappante
„ que tous les Peres l'ont ſentie, & qu'il n'eſt
„ pas poſſible de s'y tromper. Quels préjugés,
„ quel aveuglement ne faut-il point avoir pour
„ oſer comparer le fils de Sophroniſque au fils
„ de Marie ? Quelle diſtance de l'un à l'autre !
„ Socrate mourant ſans douleur, ſans ignomi-
„ nie, ſoutint aiſément juſqu'au bout ſon per-
„ ſonnage, & ſi cette facile mort n'eût honoré
„ ſa vie, on douteroit ſi Socrate, avec tout
„ ſon eſprit, fut autre choſe qu'un Sophiſte.
„ Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant
„ lui l'avoient miſe en pratique; il ne fit que
„ dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que met-
„ tre en leçons leurs exemples. Ariſtide avoit
„ été juſte avant que Socrate eût dit ce que
„ c'étoit que juſtice; Léonidas étoit mort pour
„ ſon pays avant que Socrate eût fait un de-
„ voir d'aimer la patrie; Sparte étoit ſobre a-
„ vant que Socrate eût loué la ſobriété : avant
„ qu'il eût défini la vertu, Sparte abondoit en
„ hommes vertueux. Mais où Jéſus-avoit-il pris
„ parmi les ſiens cette morale élevée & pure,
„ dont lui ſeul a donné les leçons & l'exem-
„ ple ? Du ſein du plus furieux fanatiſme la
„ plus haute ſageſſe ſe fit entendre, & la ſim-
„ plicité des plus héroïques vertus honora le
„ plus vil de tous les peuples. La mort de So-
„ crate philoſophant tranquillement avec ſes
„ amis eſt la plus douce qu'on puiſſe déſirer ;

„ celle de Jésus expirant dans les tourmens, „ injurié, raillé, maudit de tout un peuple, „ est la plus horrible qu'on puisse craindre. „ Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit „ celui qui la lui présente & qui pleure. Jé- „ sus, au milieu d'un supplice affreux, prie „ pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie „ & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie „ & la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons- „ nous que l'histoire de l'Evangile est inventée „ à plaisir? Non, ce n'est pas ainsi qu'on in- „ vente, & les faits de Socrate dont personne „ ne doute sont moins attestés que ceux de „ Jésus-Christ. Au fond c'est reculer la difficul- „ té sans la détruire. Il seroit plus inconceva- „ ble que plusieurs hommes d'accord eussent „ fabriqué ce Livre qu'il ne l'est qu'un seul en „ ait fourni le sujet. Jamais des Auteurs Juifs „ n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale, „ & l'Evangile a des caracteres de vérité si „ grands, si frappans, si parfaitement inimi- „ tables que l'inventeur en seroit plus éton- „ nant que le Héros (48). "

(49) *Il seroit difficile*, M. T. C. F., *de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous sais gré, Monseigneur, de cet aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la

(48) Emile. T. III. pag. 179 *& suiv.*
(49) *Mandement* in-4 pag. 14. in-12. p. xxv.

preuve négative qui vous fait dire *on croiroit*, au lieu d'*on croit*.

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monſeigneur; je la reconnois en conſéquence de l'Evangile & de la ſublimité que j'y vois, ſans qu'on me l'atteſte. Je n'ai pas beſoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorſque je le tiens. *Ce ſont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile exiſte; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me ſoutiendroit qu'il n'exiſte pas, je ſaurois très-bien que tout l'univers ment, ou ſe trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un ſeul. L'Evangile eſt la piece qui décide, & cette piece eſt entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y ſoit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'eſprit divin: cela eſt immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le ſens où il y en auroit, l'hiſtorique de ce Saint Livre, de ſes auteurs, du tems où il a été compoſé, &c. rentre dans les diſcuſſions de critique où la preuve morale eſt admiſe. Telle eſt la réponſe du Vicaire Savoyard.

Le voila donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voila confondu par ſes propres aveux. Je vous laiſſe jouïr de toute ma confu-

ſion. *Par quel étrange aveuglement a t-il donc pu ajoûter?* ,, Avec tout cela ce même Evangile eſt ,, plein de choſes incroyables, de choſes qui ,, répugnent à la raiſon, & qu'il eſt impoſſible ,, à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admet- ,, tre. Que faire au milieu de toutes ces con- ,, tradictions? Etre toujours modeſte & circonſ- ,, pect; reſpecter en ſilence (50) ce qu'on ne ,, ſauroit ni rejetter ni comprendre, & s'hu- ,, milier devant le grand Etre qui ſeul ſait la ,, vérité. Voila le ſcepticiſme involontaire où ,, je ſuis reſté. " *Mais le ſcepticiſme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la doctrine d'un Livre qui ne ſauroit être inventé par les hommes? Lorſque ce Livre porte des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'inventeur en ſe-*

(50) Pour que les hommes s'impoſent ce reſpect & ce ſilence, il faut que quelqu'un leur diſe une fois les raiſons d'en uſer ainſi. Celui qui connoit ces raiſons peut les dire, mais ceux qui cenſurent & n'en diſent point, pourroient ſe taire. Parler au public avec franchiſe, avec fermeté, eſt un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute choſe utile: mais il n'eſt gueres permis à un particulier d'en cenſurer publiquement un autre: c'eſt s'attribuer une trop grande ſupériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voila pourquoi je ne me ſuis jamais ingéré de critiquer ni réprimander perſonne. J'ai dit à mon ſiécle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'eſt arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute ſorte de bienſéance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me ſemble que tous ces Meſſieurs qui ſe mettent ſi fiérement en avant pour m'enſeigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à ſuivre.

roit plus étonnant que le Héros? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (51)

MONSEIGNEUR, vous me taxez d'iniquité sans sujet; Vous m'imputez souvent des mensonges & vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en user.

LE SCEPTICISME du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile il le rejetteroit par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes sur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme & que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve, *lesquelles répugnent à sa raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre*, il les *respecte en silence sans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui seul sait la vérité.* Tel est son scepticisme; & ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raison de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout Chrétien raisonnable & de bonne

(51) *Mandement* in-4. p. 14. in 12. p. xxvi.

foi qui ne veut ſavoir des choſes du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à ſa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les queſtions peu ſenſées, qui ſont ſans inſtruction, & qui n'engendrent que des combats.* (52)

D'ABORD vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premierement, je n'ai point rejetté la Révélation. Enſuite vous m'accuſez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la néceſſité;* & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rapportez. „ Si je me trompe, c'eſt de bonne foi. Cela „ ſuffit (53) pour que mon erreur ne me ſoit „ pas imputée à crime; quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela." *C'eſt à-dire*, continuez-vous, *que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſiſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain?* (54)

POUR vous, Monſeigneur, vous ne pourrez

(52) Timoth: C. II. v. 23.

(53) Emile Tom. III. p. 21. M. de Beaumont a mis; *cela me ſuffit.*

(54) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. XXVII.

pas dire ici comme le Vicaire; *Si je me trompe, c'est de bonne foi:* car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plait de prendre le change & de le donner à vos Lecteurs; c'est ce que je m'engage à prouver sans replique, & je m'y engage ainsi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard est composée de deux parties. La premiere, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frapantes & neuves est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur est capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous est fort indifférente, & qu'au fond la cause de Dieu ne vous touche gueres, pourvû que celle du Clergé soit en sûreté.

La seconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propose des doutes & des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la notre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, & dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa Religion à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à

tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette ſeconde partie écrite avec toute la modeſtie, avec tout le reſpect convenables, eſt la ſeule qui ait attiré votre attention & celle des Magiſtrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour réfuter mes raiſonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui eſt douteux; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui eſt vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui eſt vraiment eſſenciel à la Religion, eſt déciſive & dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'héſite pas. Sa conſcience & ſa raiſon le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme: il eſt fortement perſuadé.

Il commence l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reſte à faire eſt bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, miſtere, obſcurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance; qu'il n'y faut donner à ſes diſcours que l'autorité de la raiſon; qu'il ignore lui même s'il eſt dans l'erreur, & que toutes ſes affirmations ne ſont ici que des raiſons de douter.* (55) Il propoſe donc ſes objections, ſes difficultés, ſes doutes. Il propoſe auſſi ſes grandes & fortes raiſons de croire; & de toute cette diſcuſſion réſulte la certitude des dogmes eſſenciels & un ſcepticiſme reſpectueux ſur les autres. A la fin de cette ſeconde partie il inſiſte

(55) Emile Tom. III. p 131.

de nouveau ſur la circonſpection néceſſaire en l'écoutant. *Si j'étois plus ſûr de moi, j'aurois,* dit-il, *pris un ton dogmatique & déciſif; mais je ſuis homme, ignorant, ſujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur ſans réſerve; ce que je tiens pour ſûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raiſons de douter & de croire. Maintenant c'eſt à vous de juger* (56).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit; *Si je me trompe, c'eſt de bonne-foi; cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime;* je demande à tout lecteur qui a le ſens-commun & quelque ſincérité, ſi c'eſt ſur la premiere ou ſur la ſeconde partie que peut tomber ce ſoupçon d'être dans l'erreur; ſur celle où l'auteur affirme ou ſur celle où il balance? Si ce ſoupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes ſur la Révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raiſon, & dans le ſeul déſir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monſeigneur, où ſont, je ne dis pas l'équité, la charité Chrétienne, mais le bon ſens & l'humanité?

Quand vous auriez pu vous tromper ſur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte ſeul que vous rapportez vous eût déſabuſé malgré vous.

(56) Ibid p. 192.

Car lorſqu'il dit; *cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi: Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où feroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce feroit un crime, qui eſt-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber fur la Religion naturelle, & le diſcours du Vicaire feroit un vrai galimathias dans le fens que vous lui prêtez. Il eſt donc impoſſible de déduire du paſſage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle* ou que *je n'en reconnois pas la néceſſité*; il eſt encore impoſſible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce font vos termes, *regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéïsme, dira qu'il eſt de bonne foi*; & il eſt même impoſſible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'eſt pas démontré, rien ne fauroit jamais l'être, ou il faut que je fois un inſenſé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriſer d'une miſſion divine pour débiter des abſurdités, le Vicaire met aux priſes un Inſpiré, qu'il vous plait d'appeller chrétien, & un raiſonneur, qu'il vous plait d'appeller incrédule, & il les fait diſputer chacun dans leur langage, qu'il déſaprouve, & qui très-ſûrement n'eſt ni le ſien ni le

mien. (57) Là-dessus vous me taxez d'*une insigne mauvaise foi*, (58) & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un Inspiré que ce soit un catholique, & de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un mécréant? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raison & la Révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même.* (59). Voila un grand aveu que vous nous faites là: car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles: mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des misteres comme sur des charbons ardens; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans

(57) Emile Tom. III. p. 151.
(58) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. xxviii.
(59) *Mandement* in-4 p. 15, 16. in-12. p. xxviii.

dans cette ſituation douloureuſe. J'aurai la diſcrétion de rendre ce moment le plus court qu'il ſe pourra.

Vous conviendrez bien, je penſe, qu'une de ces vérités éternelles qui ſervent d'élémens à la raiſon eſt que la partie eſt moindre que le tout, & c'eſt pour avoir affirmé le contraire que l'Inſpiré vous paroît tenir un diſcours plein d'ineptie. Or ſelon vôtre doctrine de la tranſubſtantiation, lorſque Jéſus fit la derniere Céne avec ſes diſciples & qu'ayant rompu le pain il donna ſon corps à chacun d'eux, il eſt clair qu'il tint ſon corps entier dans ſa main, &, s'il mangea lui-même du pain conſacré, comme il put le faire, il mit ſa tête dans ſa bouche.

Voila donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monſeigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Cauſans qui puiſſe vous tirer d'affaire.

Je Sais bien que vous avez encore la reſſource de Saint Auguſtin, mais c'eſt la même. Après avoir entaſſé ſur la Trinité force diſcours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun ſens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Egliſe, *on s'exprime ainſi, non pour dire quelque choſe, mais pour ne pas reſter muet* (60).

(60) *Dictum eſt tamen tres perſonæ, non ut aliquid diceretur, ſed ne taceretur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

Tout bien confidéré, je crois, Monfeigneur, que le parti le plus fûr que vous ayez à prendre fur cet article & fur beaucoup d'autres, eft celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raifon.

La mauvaife foi de l'Auteur d'Emile n'eft pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. (61) „ Nos Catholiques," *lui fait-il dire*, „ font grand bruit de l'auto- „ rité de l'Eglife : mais que gagnent-ils à cela, „ s'il leur faut un auffi grand appareil de preu- „ ves pour cette autorité qu'aux autres fectes „ pour établir directement leur doctrine? L'E- „ glife décide que l'Eglife a droit de décider. „ Ne voila-t-il pas une autorité bien prouvée ? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet impofteur, que l'autorité de l'Eglife n'eft prouvée que par fes propres décifions, & qu'elle procede ainfi ; je décide que je fuis infaillible ; donc je le fuis? imputation calomnieufe, M. T. C. F.* Voila, Monfeigneur, ce que vous affurez : il nous refte à voir vos preuves. En attendant, oferiez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Eglife par l'autorité de l'Eglife, *ut in fe virtualiter reflexam?* S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieufe.

(62) *La conftitution du Chriftianifme, l'efprit*

(61) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. XXVI.
(62) *Mandement* Ibid.

de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain tendent à démontrer que l'Eglise établie par Jésus-Christ est une Eglise infaillible. Monseigneur, vous commencez, par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change: Les discours vagues ne font jamais preuve, & toutes ces choses qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration: le voici.

Nous assûrons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses chefs? A vos manieres d'argumenter vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint Esprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'Imposteur? De grace, voyez cela vous-mêmes; car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions* (64).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire? Pour choisir entre les Religions diver-

(63) Ibid: cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(64) Emile Tom. III. p. 165.

ſes, il faut, dit-il, de deux choſes l'une; ou entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme. Ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit; *je décide que je ſuis infaillible; donc je le ſuis:* & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine: Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'inſtruction, & le peuple n'eſt pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Egliſe chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Proteſtans. Comment donc ſe déterminera-t-il d'une maniere raiſonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous? Voila, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu

& auquel je doute qu'on puiſſe répondre (65). Votre franchiſe Epiſcopale ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

Grace au Ciel j'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied-à-pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace; très ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du Contract Social n'exiſtoit pas, & qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puiſſances, ſeroient un des faits que je citerois en preuve,

(65) C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de toucher. Il n'y a rien de ſi commode que de répondre avec des injures & de ſaintes déclamations; on élude aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut-il avouer qu'en ſe chamaillant entre eux les Théologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe payent réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer quand on n'a rien de mieux à donner ſoi-même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere à l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profânes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

& le ſort de l'Auteur en ſeroit un autre encore plus frappant. Il ne me reſte plus rien à dire à cet égard; mon ſeul exemple a tout dit, & la paſſion de l'intérêt particulier ne doit point ſouiller les vérités utiles. C'eſt le Décret contre ma perſonne, c'eſt mon Livre brûlé par le bourreau, que je tranſmets à la poſtérité pour pieces juſtificatives: Mes ſentimens ſont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monſeigneur, de diſcuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laiſſé paſſer une de vos propoſitions ſans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raiſon dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles ſont au-deſſus de toute réplique où regne le ſens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on ſent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le ſincere amour du bien & le zêle de la vérité? Un Livre où l'Auteur, ſi peu affirmatif, ſi peu déciſif, avertit ſi ſouvent ſes lecteurs de ſe défier de ſes idées, de peſer ſes preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raiſon? Un Livre qui ne reſpire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéiſſance aux Loix en toute choſe, & même en matiere de Religion? Un Livre enfin où la cauſe de la

divinité est si bien défendue, l'utilité de la Religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, & la vertu si aimable? Eh! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puissent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles & saines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des statues. Je connoissois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoissance; je ne les connoissois pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures: Mais puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi. Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuses, & moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez

un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jésus-Christ!

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la foi (66).

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un tems où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & sur-tout de l'accomplissement.

D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égaye à des antithèses, & où je me trouve un personnage

(66) *Mandement* in-4. pag. 4. in-12. p. XVII.

fort plaiſant. Cet endroit, Monſeigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne ſauroit faire une ſatire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'eſprit.

Du ſein de l'erreur, (Il eſt vrai que j'ai paſſé ma jeuneſſe dans vôtre Egliſe.) *il s'eſt élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la philoſophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *ſans être véritablement philoſophe*: (Oh! d'accord: je n'aſpirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce aſſurément pas par modeſtie.) *eſprit doué d'une multitude de connoiſſances* (J'ai appris à ignorer des multitudes de choſes que je croyois ſavoir.) *qui ne l'ont pas éclairé*, (elles m'ont appris à ne pas penſer l'être.) *& qui ont répandu les ténèbres dans les autres eſprits:* (Les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fauſſe lumiere de l'erreur.) *caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite*; (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penſer comme tout le monde?) *alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées*; (La ſimplicité des mœurs élève l'ame; quant au faſte de mes penſées, je ne ſais ce que c'eſt.) *le zêle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés*; (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques: il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obſcurité de la retraite avec le déſir d'être connu de tout le monde:* (Mon-

ſeigneur, vous voila comme les faiſeurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & penſé dans ſa chambre. Si c'eſt ce déſir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'eſt venu ſi tard, ou pourquoi j'ai tardé ſi longtems à le ſatisfaire?) *On l'a vû invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit*; (Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiſer l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zêle.) *dont il détruiſoit les dogmes*; (Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs.* (Ames honnêtes, eſt-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus!)

Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du ſiécle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un ouvrage ſur l'inégalité des conditions*, (Pourquoi des conditions? ce n'eſt là ni mon ſujet ni mon titre.) *il avoit rabbaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes*; (Lequel de nous deux l'élève ou l'abbaiſſe, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) *dans une autre production plus récente il avoit inſinué le poiſon de la volupté*: (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche ſubſtituer le charme de la volupté! Mais raſſurez-vous, Monſeigneur; vos

Prêtres ſont à l'épreuve de l'Héloïſe; ils ont pour préſervatif l'Aloïſia.) *Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion.* (Cette imputation a déja été examinée.)

Voila, Monſeigneur, comment vous me traîtez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoiſſez point, & que vous ne jugez que ſur des ouï dire. Eſt-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenſeur ? Accordons que vous voulez préſerver votre troupeau du poiſon de mon Livre; pourquoi des perſonnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite ſi peu chrétienne, mais je ſais que défendre ſa Religion par de telles armes, c'eſt la rendre fort ſuſpecte aux gens de bien.

Cependant c'eſt moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne propoſant que des doutes, & même avec tant de réſerve; en n'avançant que des raiſons, & même avec tant de reſpect, en n'attaquant perſonne, en ne nommant perſonne? Et vous, Monſeigneur, comment oſez-vous traiter ainſi celui dont vous parlez avec ſi peu de juſtice & de bienſéance, avec ſi peu d'égard, avec tant de légereté ?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuſer, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre ſuprême que pour lui rendre la

gloire qui lui eſt due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies ſont ceux qui profanent indignement la cauſe de Dieu en la faiſant ſervir aux paſſions des hommes. Les impies ſont ceux qui, s'oſant porter pour interprêtes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui ſont dus. Les impies ſont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu ſur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies ſont ceux qui font lire des Libelles dans les Egliſes...... A cette idée horrible tout mon ſang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'uſage que vous oſez faire de ſa maiſon.

Vous me traitez d'Impoſteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penſer, j'erre; mais où eſt mon impoſture? Raiſonner & ſe tromper; eſt-ce en impoſer? Un ſophiſte même qui trompe ſans ſe tromper n'eſt pas un impoſteur encore, tant qu'il ſe borne à l'autorité de la raiſon, quoiqu'il en abuſe. Un impoſteur veut être cru ſur ſa parole, il veut lui-même faire autorité. Un impoſteur eſt un fourbe qui veut en impoſer aux autres pour ſon profit, & où eſt, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les impoſteurs ſont, ſelon Ulpien, ceux qui font des preſtiges, des imprécations, des

exorcifmes : or affurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous difcourez à votre aife, vous autres hommes conftitués en dignité ! Ne reconnoiffant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous impofez, loin de vous faire un devoir d'être juftes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible fans répondre de vos iniquités à perfonne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; fur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la pouffiere. Les uns décrétent & brûlent, les autres diffament & deshonorent fans droit, fans raifon, fans mépris, même fans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné fe trouve fur leur chemin. Quand vous nous infultez impunément, il ne nous eft pas même permis de nous plaindre, & fi nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accufe encore de vous manquer de refpect.

Monseigneur, vous m'avez infulté publiquement : Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je puffe vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparuffions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement ; vous y feriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une ré-

paration aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste; & je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Evangile; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monseigneur, agréer mon profond respect.

A Môtiers le 18.
Novembre 1762.

J. J. ROUSSEAU.



AVIS *de l'Imprimeur.*

L'Auteur de cet Ouvrage ne s'étant pas trouvé à portée de revoir les épreuves, on ne doit point lui attribuer les fautes qui peuvent s'y être glissées malgré tous mes soins pour la correction.

